

PER

R-382

CON

Revue Dominicaine

MAI 1961

ST-HYACINTHE, P. Q.

SOMMAIRE

GATIEN LAPOINTE : Solitude de l'homme

SŒUR M.-ANTONINA : Le culte marial de Péguy

H.-M. DION : L'humilité d'un saint Thomas plus que jamais nécessaire

ELIE GOULET : « Les hauts cris » de Suzanne Paradis

ROGER CHARTIER : Action syndicale et bien commun

EMILE LEEMAN : Erasme ou la ruine d'une mystification

LE SENS DES FAITS

Son Excellence Mgr G. B. Flahiff, C. S. B., archevêque de Winnipeg — Le concile de S. S. Jean XXIII — Spiritualité de la Pentecôte — Pour l'accueil des brises de la Pentecôte — Au carrefour de la loi et de la conscience — Adolescence et amour — Chacun sa vérité — Un théâtre de jeunes à Montréal — Dieu est né en exil — Chronique des disques.

L'ESPRIT DES LIVRES

DIRECTION :
MAISON MONTMORENCY
COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.



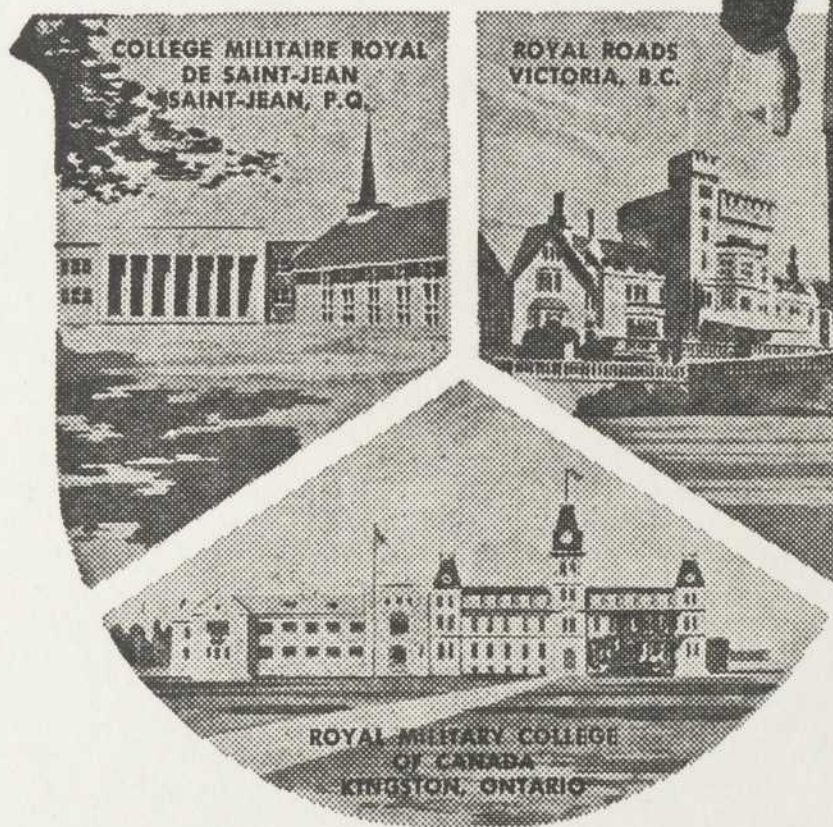
ADMINISTRATION
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL-28, P. Q.

Des Traditions durables

Des traditions fortes et vénérables constituent le fondement de la solide formation de chef qui se reflète aujourd'hui dans la devise des trois Collèges des services armés du Canada:
Vérité — Devoir — Vaillance.

Au prestige du passé s'ajoute l'enseignement conduisant au diplôme universitaire que ces collèges dispensent aux élèves-officiers des forces armées du Canada. Des diplômés d'école secondaire, triés sur le volet, s'y préparent à d'intéressantes professions comme officiers de la Marine, de l'Armée ou de l'Aviation, ainsi qu'aux responsabilités que leur imposera leur brevet d'officier.

pour édifier l'Avenir



Grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), le ministère de la Défense nationale offrira l'occasion à un nombre limité de diplômés d'école secondaire réunissant les qualités requises, d'obtenir un grade universitaire, soit dans les Collèges des services armés du Canada, soit dans des universités canadiennes désignées.

Vous pouvez obtenir, sans aucun engagement de votre part, toutes les précisions nécessaires en vous adressant au Centre de recrutement des forces armées le plus rapproché de votre résidence, ou en postant le coupon ci-contre. La clôture des inscriptions pour les candidats au cours de l'automne de 1961 est fixée au 1er juillet 1961.

Directeur du ROTP
Quartier général de la Défense nationale,
OTTAWA (Ontario).

TS-61-3HSAF-REV.

Veillez m'envoyer tous les renseignements sur le programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP)

Nom

Adresse

Ville Province.....

Age Instruction.....

Préférence Marine ☐ Armée ☐ Aviation ☐



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Tél. NA. 5-2591

Casier postal 97

GÉRARD DESJARDINS

Plombier licencié — Contracteur en plomberie

Maison privée : 150-B, boul. Sainte-Rose

320, boul. Sainte-Rose

Sainte-Rose-de-Laval, P. Q.

HOMMAGES DE

Tél. NA. 5-2142

JEAN-PAUL LATOUR

B.A., L.L.B., C.C.S. — NOTAIRE

240, boul. Sainte-Rose

Sainte-Rose-de-Laval, P. Q.

Tél. NO. 1-1747

Cocktail Lounge

AUBERGE DES ÉCORES

L. A. DYON, PROP.

Bonne bière — Bon vin — Bon gîte

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, COMTÉ LAVAL, P. Q.

Tél. NO. 1-7753

LOYAL PETROLEUM INC.

ÉTIENNE PESANT, PRÉSIDENT

5205, Saint-Jacques

Saint-Vincent-de-Paul, P. Q.

Tél. MU. 1-3477

Tél. résidence : MU. 1-1329

TRANSPORT DE MAISONS

J.-PAUL LAVOIE, Boul. Jarry

1440, boul. JARRY

CHOMÉDEY, P. Q.

Tél. NA. 5-2902

COMPLIMENTS DE

SAINTE-ROSE DINER

Boul. LABELLE

FABREVILLE, P. Q.

Tél. MU. 1-1897

SAINT-MARTIN ELECTRIC

M. GENDREAU, PROP.

Entrepreneur Electricien

1459, boul. LABELLE

VILLE SAINT-MARTIN, P. Q.

Tél. MO. 9-7151

PAQUETTE & GUY LTÉE

FERRONNERIE — MEUBLES

Peintures C-I-L

367, boul. des LAURENTIDES

PONT-VIAU, P. Q.

Tél. MO. 9-3797

Dr GEORGES LETT

MATERNITÉ

Médecine générale

360, boul. des LAURENTIDES

PONT-VIAU, P. Q.

LAIT — CRÈME — BEURRE — ŒUFS

BREUVAGE AU CHOCOLAT

A. POUPART & CIE LIMITÉE

1715, rue Wolfe

— Montréal

— LA. 3-2193

J. A. LALANCETTE

NOTAIRE

Bureau : 1290, St-Denis (édifice St-Denis) Tél. UN. 1-6423
Résidence : 745 est, boul. Gouin — Tél. DU. 8-1935, Montréal

Tél. HU. 4-3902

Station WHITE ROSE

J. C. BOURBONNAIS

Pneus — Batteries — Accessoires — Lavage et Simonize
6300 ouest, SHERBROOKE (coin Madison) MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 4-7654

Dr LUCIEN PERREAULT, L. C. D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

4329, Av. GIROUARD

MONTREAL, P. Q.

Tél. VI. 2-5004

CLAIRE RIVARD

BOUTIQUE DE CHAPEAU

2100, BISHOP

MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 4-6815

Dr YVES CHAPUT, M. D.

5535, CHEMIN DE LA COTE SAINT-ANTOINE
MONTREAL, P. Q.

Tél. RA. 2-8111

PHARMACIE LAMALICE

J. LAMALICE, L.P.H., PHARMACIEN

3384 est, BEAUBIEN (Rosemont)

MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 4-4962 - 6-5262

PAUL GAGNON

Garage et Service station — Réparations générales d'automobile
5390 ouest, SHERBROOKE MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 1-0113

Tél. résidence : HU. 8-7382

PAUL VIAU

Courtier d'assurances agréé — Viau, Kelly & Co. Reg'd.
5452 ouest, SHERBROOKE MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 6-9411

ANDRÉ LÉPINE

SHELL SERVICE STATION

Coin BENNY et SHERBROOKE

MONTREAL, P. Q.

Tél. HU. 8-6398

T.V. & HI-FI

THOMAS TELEVISION REG'D.

SERVICE JOUR ET NUIT

4167, boul. DECARIE

MONTREAL, P. Q.

DON D'UN AMI

Tél. NA. 5-2634

GILLES GRAVEL, M. EL.

CONTRACTEUR ÉLECTRICIEN

154, LEGAULT

SAINTE-ROSE-DE-LAVAL, P. Q.

Tél. NA. 5-2720

OUVERT JOUR ET NUIT

LAVAL CURB SERVICE

BROCHU FRÈRES, PROP.

Spécialité : Bar-B-Q — Repas à la carte et repas léger
Service rapide et courtois

Boul. des LAURENTIDES

SAINTE-ROSE-DE-LAVAL, P. Q.

Sommaire

Mai 1961

GATIEN LAPOINTE : *Solitude de l'homme*

Ce jeune Canadien qui vient de publier quelques poèmes dans le *Mercur de France*, n'oublie pas de revenir à la *Revue Dominicaine*. Merci.

Sœur M.-ANTONINA, C. S. J. : *Le culte marial de Péguy*

« Ce culte se présente comme une récapitulation, une somme des principales dévotions mariales de l'ancienne France. C'est au cœur mystérieux de la foi que s'opère la communion de son âge avec la foi des vieux âges ».

H.-M. DION, O. P. : *L'humilité d'un saint Thomas, plus nécessaire que jamais*

Dans ce sermon prononcé à Ottawa, le 7 mars, il est dit que « Thomas d'Aquin n'est parvenu à opérer un renouveau théologique profond et durable qu'au prix d'un effort humble et paisible, en s'approchant de Dieu avec tout le respect, toute la crainte qu'il est en droit de nous inspirer ».

ELIE GOULET : « *Les hauts cris* » de Suzanne Paradis

Publié à Paris, aux Editions de la Diaspora, ce roman se place au premier rang des écrits canadiens, en ces dernières années.

ROGER CHARTIER : *Action syndicale et bien commun*

Nous remercions MM. Chartier et Roy de nous avoir autorisés à reproduire cet instructif dialogue tenu sur les ondes de *Vie ouvrière* à Radio-Canada.

EMILE LEEMAN : *Erasme ou la ruine d'une mystification*

Le paradoxe entre la doctrine de l'Evangile et le monde qui se dit chrétien est tout entier dans l'*Eloge de la Folie* qui sera toujours un livre d'actualité permanente.

Le sens des faits

BENOÎT LACROIX, O. P. : « Son Excellence Mgr G. B. Flahiff, C. S. B. »

A. LAMARCHE, O. P. : « Le Concile de S. S. Jean XXIII ».

TH.-M. LANDRY, O. P. : « Spiritualité de la Pentecôte ».

A.-M. MONETTE, O. P. : « Pour l'accueil des brises de la Pentecôte ».

RICHARD LACOMBE : « Au carrefour de la loi et de la conscience ».

O. MÉLANÇON, C. S. C. : « Adolescence et amour ».

GILLES MARSOLAIS : « Chacun sa vérité ».

MICHELINE DUMONT : « Un théâtre de jeunes à Montréal ».

BERNARD-M. MATHIEU, O. P. : « Dieu est né en exil ».

DOMINIQUE VÉRIEUL : « Chronique des disques ».

L'esprit des livres

J. et R. MARITAIN : « Liturgie et contemplation ».

CÉLINE DUPRÉ : « Elizabeth Begon ».

MICHELINE DUMONT : « Laure Conan ».

ALAIN GUILLERMOU : « Saint Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus ».

JEAN STEINMANN : « Daniel — Isaïe — Jérémie — Josué ».

L.-J. RONDELEUX : « Isaïe et le Prophétisme ».

MAREDSOUS : « Petite Bible du peuple chrétien ».

LUCE LAURAND : « Sainte Germaine, la bergère de Pibrac ».

J. HAMBLETON : « Ramon ».

P. FERNESOLE : « Pie IX ».

J. STELZENBERGER : « Précis de morale chrétienne ».

En collaboration : « Théologie du péché ».

J. FUCHS, S. J. : « Le Droit naturel. Essai théologique ».

CH.-J. COLOMB : « Au souffle de l'esprit ».

R. GUARDINI : « Royaume de Dieu et liberté de l'homme ».

J. STEINMANN : « Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique ».

H. JEDIN : « Brève histoire des Conciles ».

R. BELLEMARE : « Le sens de la créature dans la doctrine de Bérulle ».

REVUE DOMINICAINE

DIRECTION :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
MAISON MONTMORENCY
COURVILLE (QUÉBEC-5) P. Q.

ADMINISTRATION :

R. P. PAUL TREMPE, O. P.
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL-28, P. Q.

Vol. LXVII

Tome I

Mai 1961

Solitude de l'homme

D'abord j'ai appris à souffrir pour naître
Et naître a laissé de la terre sur mon corps
La pluie et le soleil m'ont vêtu comme un arbre
Je suis un paysage et je suis une route
J'ai pris par la main les quatre saisons
J'ai attaché à mon dos la haute marée
L'espérance me porte
Je veillerai d'amour ô visage sans nom
Une image se lève dans ma main
J'apprends à marcher dans l'ordre du feu
J'apprends mes mots selon le frisson de mes sens
Je m'équilibre entre deux vents extrêmes
La joue sur le ventre de mon enfance
J'écoute l'âpre merveille de vivre
La terre est ma demeure
Ce séjour affirme ma vie entière
Je dirai en même temps la digue et le socle
Le gouvernail et le sextant
Je deviendrai le monde que je rêve
Les forêts germent dans mes bras tendus

REVUE DOMINICAINE

J'accueille et je réchauffe
Et naît le souffle d'eau au large de mes doigts
O terrestre changeante aurore
Laisse un signe dans chacun de tes pas
Je cherche une mémoire
Je gravis un à un les degrés du soleil
Ma phrase prend chaleur sur la nuque des bêtes
Chaque nuage entraîne une noce d'oiseaux
Mes fenêtres diront chaque jour de l'année
Ma main enracine le pur présage
J'accompagne à travers l'ombre tout ce que j'aime
Je reconnais le premier souvenir
Je suivrai l'éclair depuis ses racines
J'ordonne et j'ensemence
Je creuse un chiffre sous l'écorce
J'investis la journée nouvelle
Ma langue est une épée au-devant de la mort
Je nommerai amour le très brûlant loisir
Je m'approche de chaque chose
L'espace entier s'étend dans une feuille
O temps ne pars pas laisse quelque chose
Pour la solitude de l'homme
Je cherche un mot durable
Et mon visage n'est qu'une bulbe de terre
Fends mon visage à triple coup
Je veux voir et je veux dire avecque mon corps.

Gatien LAPOINTE

Paris, le 28 mai 1960

Le culte marial de Péguy

« Je suis un chrétien du quinzième siècle, moi je suis d'avant la Réforme »¹. Il y a dans cette déclaration de Péguy beaucoup plus qu'une assertion gratuite ; on touche à l'un des penchants particuliers du poète : son goût pour la spiritualité médiévale. En effet, sa dévotion à Marie reflète trois courants de piété qui ont caractérisé le Moyen Age : la mariologie bernardine du douzième siècle, le réalisme franciscain du treizième siècle et le lyrisme pathétique du Moyen Age finissant. C'est précisément sous ces trois aspects que nous voudrions mettre en relief le culte marial de Péguy.

* * *

Il n'y a aucun doute que certaines vues du poète le rapprochent de la mariologie bernardine². Lorsqu'on a parcouru même rapidement sa poésie on ne peut manquer d'être frappé par ses maintes allusions aux prérogatives de Marie. Mais qu'il parle de la virginité de Marie, de sa sainteté ou de sa médiation universelle, c'est toujours par rapport à la maternité divine qu'il contemple les dons spirituels de la Vierge. C'est bien là un point de vue fort caractéristique de saint Bernard. Conformément à l'enseignement de la tradition catholique, le saint déclare que Marie « a été élevée au-dessus des chœurs des anges dans le ciel... elle fut reçue par son Fils et placée au-dessus de toutes les créatures dans l'honneur qui était dû à une telle mère »³. Pas besoin de dire qu'une semblable mariologie se retrouve chez Péguy. Lorsque la voix du poète s'élève en hommage à la sainteté de la Mère, il laisse entendre que sa place, relative au genre humain, est unique. Dans l'ordre de la sainteté humaine elle a la sainteté totale « pleine de grâce » mais d'une totalité

1. CHARLES-PIERRE PÉGUY. Cité par Jean Delaporte, dans *La connaissance de Péguy* (Paris, Plon, 1944), II, 90.

2. Voir ELIE GOULET, *Péguy, pèlerin de la vérité*, dans *La Revue de l'Université Laval*, III (juin 1949), 886.

3. SAINT BERNARD. Cité par P. Pourrat, dans *La spiritualité chrétienne* (Paris, Lecoffre, 1946), II, 78 et 83.

seconde par rapport à la sainteté de son Fils : « Elle est la première après Dieu... la première avant les anges même »⁴. Les autres saints, poursuit le poète, ont des saintetés particulières et qui s'excluent : un saint Germain n'est pas une sainte Jeanne d'Arc ; le portier, saint Pierre, n'est pas un saint Louis, tandis que la sainteté, toute compréhensive, de Marie est complète.

Parce qu'aussi elle est infiniment mère.

(...)

Infiniment unique, infiniment rare,

Maintenant.

Infiniment agréable à Dieu.

Et à l'heure de notre mort ainsi soit-il,

Précellente entre toutes (OPC, 206-13).

Ainsi, à la suite de saint Bernard, le poète rattache la sainteté et les privilèges de Marie à son plus beau titre de gloire, celui de Mère de Dieu. Il se peut que les « infiniment » de Péguy semblent exagérer le rôle de la Mère, mais écoutons la parole d'un théologien à cet égard : « Mère de l'Infini, mère dans laquelle cet Infini devient la vie de l'humanité entière, elle sera en quelque sorte infiniment mère... »⁵

Evidemment, les implications d'une telle doctrine n'échappent pas au cœur filial de Péguy pour qui le Corps mystique est une réalité vivante. « Mère du berger éternel », Marie donne au Corps mystique un côté et une unité précieusement humains. Suscitée pour mettre la dernière perfection au lien entre Dieu et les hommes, le geste naturel de la Mère, son geste spontané dans l'ordre de la grâce, sera d'unir, d'intercéder, de demander. « Mère du berger éternel », et « la seule qui puisse parler avec l'autorité d'une Mère », sa médiation ne peut être qu'universelle. Pour le poète donc la médiation universelle de Marie ne fait qu'exprimer sous un autre terme la maternité divine :

4. CHARLES-PIERRE PÉGUY, *Le porche du mystère de la deuxième vertu*, dans *Œuvres poétiques complètes* (Paris, N. R. F., 1954), pp. 206 et 213. Toutes nos citations poétiques de Péguy seront tirées de ce recueil (OPC).

5. EMILE MERSCH, S. J., *La théologie du Corps mystique* (Paris, Desclée De Brouwer, 1949), I, 229.

LE CULTE MARIAL DE PÉGUY

*Et tant qu'il y aura un bercail,
C'est-à-dire une bergerie,
Elle est la mère du berger éternel (OPC, 210).*

Qui plus que Péguy, pèlerin resté au seuil de l'Eglise, a senti le besoin irrésistible d'avoir recours à Marie ? En son honneur il écrit des vers, peut-être les plus beaux qu'il ait jamais écrits : la *Tapisserie de Notre-Dame*. Embellie des titres consacrés à Marie par l'Eglise dans ses litanies, l'œuvre propose une véritable méditation sur les prérogatives mariales. Sans prétendre trouver dans la *Tapisserie* un traité dogmatique sur les grandeurs de Marie, nous voudrions seulement signaler la tendre dévotion qui anime les vers. Ils découlent tout entiers d'une confiance filiale dans la médiation puissante de Marie. C'est d'ailleurs la doctrine que saint Bernard expose longuement dans ses sermons et que Péguy laisse sous-entendre dans son œuvre.

La Présentation de la Beauce à Notre-Dame, premier poème de la *Tapisserie*, est le récit en vers du pèlerinage que fit Péguy à Chartres pour demander à la Sainte Vierge la guérison d'un de ses fils malade. En arpentant la Beauce, le pèlerin tâche d'exprimer à Marie, « Refuge des pécheurs », la confiance dont son cœur déborde. Son regard méditatif embrassant l'immense « océan d'épis » voit soudainement surgir, à l'extrême point de l'horizon, « la flèche inimitable ». Elle rappelle la « Tour de David », plus majestueuse encore. Les qualités de la tour beauceronne témoignent de celles de l'autre : « C'est votre serviteur et votre témoin », chante le cœur du pèlerin. Il voit dans la pierre sans tache « le cœur immaculé de Marie » ; dans le jaillissement de la tour « plus haut que tous les saints, plus haut que tous les rois », la place unique qu'occupe Marie au ciel ; dans la ligne la plus droite que l'on ait jamais jetée vers le ciel, l'oraison ineffable de Marie. La flèche qui tient bon dans les rigueurs de décembre et sous les ardeurs de l'été symbolise donc Marie, soutien inébranlable du pauvre pécheur. Celui-ci n'hésite pas à demander le suffrage de sa prière. En fait, *La Présentation* s'achève en prière d'intercession :

Quand nous aurons joué de nos derniers personnages...

Veillez vous rappeler nos longs pèlerinages...

Quand nous retournerons en cette froide terre...

Veillez vous rappeler ce chemin solitaire (OPC, 542).

Certes « ce chemin solitaire » a dû exiger du pèlerin un pénible renoncement intérieur, ainsi qu'en témoignent les autres poèmes de la *Tapisserie*.

La Prière de confiance nous laisse pénétrer dans l'intimité de son cœur. Arrivé au croisement de deux routes, il doit choisir entre le regret et le remords, entre la détresse et le bonheur interdit. Dans son angoisse il prie avec ferveur Marie, « Temple de la sagesse », et « sévère Prudence », de lui donner la force de sauvegarder son honneur. N'est-elle pas le « Miroir de justice » reflétant en son âme la sainteté et la miséricorde de Dieu ? Qu'elle vienne donc à son aide ; qu'elle lui accorde la douceur de sa présence fortifiante ; qu'elle lui apprenne enfin le secret de la vie cachée, de la divinisation de toutes les vies obscures. C'est la grande leçon de son Fils, et qui la transmettra le mieux sinon Marie, « Maîtresse du secret » ?

Fonction délicate que celle d'ouvrir de plus en plus les âmes aux charmes austères de la vertu. Et cependant la *Prière de report* demande humblement cette grâce à Marie, « Rose mystique ». C'est une image gracieuse chère aux fidèles du Moyen Age pour qui toutes les ravissantes beautés de la nature furent considérées comme autant de symboles des vertus mariales. Ainsi, à travers les beautés de la rose mystérieuse, Péguy poursuit sa méditation. Il contemple en une vision le jardin des âmes. Marie domine tout, et tous l'acclament comme reine : les rois, les gueux, les fervents guerriers, les normaliens. Reine majestueuse, elle est aussi la noble « Dame de pauvreté » qui récompense ses fidèles serviteurs par des grâces de peine et de détresse afin que s'opère en eux une transformation spirituelle. C'est ainsi que le roi perd le goût pour ses départements, pour ses grands majordomes, et lègue enfin son royaume ; le pauvre, lui aussi abandonne son trésor en toute confiance,

LE CULTE MARIAL DE PÉGUY

et livre son humble asile de « paille et de chaume » ; le guerrier, ne rêvant plus de gloire terrestre, quitte son métier des armes et se met au service de la « Reine de la paix » ; le normalien, s'éloignant de ses anciens maîtres, fréquente une autre école, « le Temple de sagesse ». Il y apprend une nouvelle leçon qu'il nous fait partager dans son émouvante *Prière de résidence*.

En vrai bernardin il cherche dans le recueillement un moyen efficace pour avoir accès au « jardin secret de la Sainte Vierge. Or, savoir pénétrer dans ce sanctuaire marial dépasse le calcul humain, car plus on y avance, plus l'œil de la prudence terrestre s'affaiblit. Mais dans l'obscurité brille déjà une étoile qui annonce les premiers feux de l'aurore. C'est Marie, « Etoile du matin », guide assuré qui conduira l'âme dans le monde obscur de la foi. On va à son école « pour apprendre à désapprendre ». C'est qu'elle exige une transformation totale : le « vieil homme », homme d'expérience, devra revêtir l'innocence de l'enfant, car dit Péguy, « c'est l'innocence qui sait et l'expérience qui ne sait pas ». (OPC, 425-26). On dirait un écho de saint Paul soulignant : « La sagesse de ce monde est la folie aux yeux de Dieu » (I Cor., III, 19).

Telle est donc la leçon que le pèlerin apprend dans ce sanctuaire marial. Sans se lasser jamais de prier la Sainte Vierge, il lui fait une dernière requête avant de reprendre son chemin. Il demande son secours dans les orages et les tempêtes de la vie ; qu'il suive toujours « l'Etoile » qui mène à Dieu. La réalité mystérieuse que suggère ce symbolisme liturgique a dû vivement impressionner Péguy car il consigne à ce sujet de belles réflexions. Si « l'Etoile de la mer » commande à Chartres « un océan d'épis », là-bas, conclut Péguy, à Paris, au centre de la cité, elle commande « un océan de têtes ». « Double vaisseau de charge », Paris traîne sa lourde cargaison de pécheurs « aux pieds de Notre-Dame » (OPC, 529-30). On implore cette tendre Mère miséricordieuse de les sauver tous du naufrage ; qu'elle leur gagne un sauf-conduit pour le port de la bienheureuse éternité. On croit entendre ici la voix de saint

Bernard exhorte les fidèles : « Ne détournes pas vos yeux de cette étoile, si vous ne voulez pas faire naufrage... quand elle nous est propice nous arrivons au port »⁶. La confiance que manifeste cette exhortation se retrouve partout dans la *Tapisserie de Notre-Dame*.

Ainsi, nous concluons, que la pensée mariale de Péguy revêt un caractère médiéval. Rien de recherché ni de savant dans son œuvre mariale. Il a fait passer la tendresse de son cœur dans les vers admirables où il chante les glorieuses prérogatives de Marie : sa Maternité divine, son éminente sainteté, sa puissante médiation universelle. Il est évident que cette tendre dévotion aux mystères de Marie est le chaînon qui le relie à saint Bernard, poète et panégyriste marial.

* * *

De l'époque de saint Bernard aux siècles suivants, il y a une continuité parfaite entre les différentes formes de la dévotion à Marie. Sous l'influence du courant franciscain, la piété mariale du treizième et du quatorzième siècle s'attache davantage aux aspects humains de la vie de Marie. Ce réalisme se manifeste dans les œuvres d'art et de littérature. *La Divine Comédie* de Dante, écho fidèle de la pensée religieuse du Moyen Age, rend hommage à la Mère de Dieu. Qui ne connaît pas l'immortel chant lyrique du poète :

O Vierge mère, et fille de ton Fils,
Humble et haute bien plus que nulle créature,
Terme assigné d'un éternel dessein...

(Paradis, chant XXXIII)

Péguy qui se vante d'avoir écrit une œuvre plus forte que le *Paradis* de Dante souligne dans sa poésie mariale le sublime mystère :

...enfin un jour des temps fut créé pour l'éternité,
Pour le salut du monde cette créature unique,
Pour être la Mère de Dieu.

Pour être femme et pourtant pour être pure (OPC, 213).

6. Saint BERNARD. Cité par P. Pourrat, dans *La spiritualité chrétienne*, II, 88.

LE CULTE MARIAL DE PÉGUY

Aussitôt qu'il est question de l'Incarnation, dès le décret qui l'a décidée, n'est-il pas question de Marie ? Dieu cherche une femme toute sainte, toute immaculée, mais en même temps membre de la race pécheresse, car par elle Dieu sera rattaché à la race. Marie prêtant sa chair virginale à l'Incarnation du Verbe devient ainsi la Corédemptrice du genre humain : « l'Espoir fontaine vive » chante le poète florentin ; « la Nourrice d'espérance » exulte Péguy.

Toutefois, si la littérature du Moyen Age reflète la spiritualité mariale, c'est l'influence franciscaine qui joue le rôle décisif dans le développement de la doctrine et de la dévotion mariale au treizième et au quatorzième siècle. La dévotion affective des moines fait vivre les mystères de la Nativité, de la sainte Enfance, de la Pieta en rendant les réalités de l'Evangile très proches, analogues pour ainsi dire, à la vie quotidienne. Il semble à Péguy que l'on pourrait dire quelque chose d'assez touchant sur cette femme en qui se réalise le mieux la mystérieuse union de la plus parfaite simplicité et de la plus sublime grandeur. Il sait bien que du haut du ciel, la Reine majestueuse ne cesse pas d'être notre Mère secourable. Il viendra un jour, dit-il, où l'âme ne verra plus rien ; où elle sera triste jusqu'à la mort ; où les saints favoris ne suffiront plus.

Alors il faut prendre son courage à deux mains.

Et s'adresser directement...

A celle qui est infiniment céleste.

Parce qu'aussi elle est infiniment terrestre.

A celle qui est infiniment éternelle.

Parce qu'elle est infiniment temporelle.

A celle qui est infiniment au-dessus de nous.

Parce qu'aussi elle est infiniment parmi nous.

A celle qui est la mère et la reine des anges.

Parce qu'aussi elle est la mère et la reine des hommes.

(OPC, 205, 210).

Ce portrait de la Sainte Vierge est l'expression affective d'une âme franciscaine. « Sans découronner la Sainte Vierge de l'auréole de grandeur et de gloire qui lui est propre en raison de sa maternité divine, Péguy, comme les disciples du Poverello d'Assise, voit en Marie une femme, la mère des hommes, une mère qui compatit aux peines de ses enfants de la terre et prend en main leurs intérêts auprès de Dieu le Père »⁷. C'est ainsi que l'âme franciscaine de Péguy se plaît à nous montrer la Sainte Vierge. Rien d'extraordinaire en sa vie ni de merveilleux. Comme Jésus a été homme, tout simplement, sans mépriser nos petites valeurs, elle a été une mère, une femme dont le fils est Jésus. Comme lui, elle est quotidienne. On la trouve parmi ces innombrables ménagères si dévouées à leur humble foyer. Elle a enfanté, elle a nourri, elle a élevé ce brave garçon-là, « un bon fils pour sa mère Marie » (OPC, 86).

Evidemment ce langage familial de Péguy ne plaît pas à tout le monde. On a critiqué sa façon de peindre « l'âme de Marie, même en supposant qu'elle soit vue à travers l'âme et la simplicité d'une vieille paysanne, ou plutôt d'une cuisinière »⁸. Mais quoi qu'il en soit, ce n'est pas ici notre but de chercher querelle à Péguy ; nous voudrions, au contraire, exprimer notre joie à ce que les deux grands courants de la dévotion traditionnelle à Marie ont trouvé un écho dans l'âme du poète et ont résonné sur sa lyre.

* * *

Ces notes sur le culte marial de Péguy ne seraient pas complètes, cependant, si l'on ne faisait mention d'un troisième courant de piété médiéval qui paraît dans son œuvre : la dévotion populaire à la Compassion de Marie. On sait que cette dévotion alimenta la piété des

7. Sœur PAUL-EMILE, S. G. C., *Le renouveau marial dans la littérature française* (Paris, Spes, 1936), p. 214.

8. Fragment d'une lettre de Georges Dumesnil, directeur de la revue catholique *l'Amitié de France*, à Joseph Lotte (18 mai 1910), citée dans *Charles-Pierre Péguy, Lettres et entretiens* (Paris, Editions de Paris, 1954), p. 76.

LE CULTE MARIAL DE PÉGUY

fidèles du Moyen Age finissant. Cherchant moins à être éclairés qu'à être émus, quelques-uns tombaient souvent dans des excès de sentimentalité. De nos jours, on se demande si Péguy, si tendre et sensible aux souffrances de Notre-Dame, a su éviter un lyrisme « trop pathétique » dans ses vers émouvants sur la Mère désolée. Le R. P. Regamey qui a étudié la question déclare : « Il faut prendre garde de ne pas prêter à Marie des excès de sensibilité ou de faiblesse indignes d'elle, des retours sur soi, des défaillances, des cris, un tumulte intérieur désordonné. En cela, quantité de peintures ou de sculptures du Moyen Age finissant excèdent, comme excédera Péguy en son *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* »⁹.

D'autre part certains jugent ce récit de la Passion « l'une des œuvres les plus émouvantes et les plus belles de Péguy et de toute la littérature chrétienne »¹⁰. En tout cas, que l'on adhère à une opinion ou à une autre, il n'en est pas moins vrai que la Mère des Douleurs a arraché à Péguy des accents profondément émouvants. A travers l'âme du poète nous assistons à une mise en scène dont l'éminent pathétique et l'impressionnant réalisme rejoignent l'art populaire des mystères du Moyen Age. Nous voyons Marie, l'âme transpercée, au pied de la croix, au moment où Jésus agonise. C'est en elle que s'est opéré le mariage de Dieu avec la nature humaine. Dieu s'est fait son enfant :

Un enfant bien sage.

Bien docile.

Bien soumis.

Bien obéissant à ses père et mère.

Un enfant comme tous les parents voudraient en avoir.

(OPC, 86)

De longues années elle a veillé sur sa croissance... Mais il faut qu'un jour les mères acceptent de voir leur fils les quitter pour aller à leur

9. PIE RÉGAMEY, O. P., *Les plus beaux textes sur la Vierge Marie* (Paris, La Colombe), p. 185.

10. JACQUES BONNOT, *Charles Péguy, Pages choisies* (Paris, Hachette, 1952), p. 23. Coll. *Classiques illustres Vaubourdolle*.

mission. Marie va-t-elle retrouver la vie solitaire après le départ de son Fils ? Non, car Jésus n'entend pas se passer d'elle pour accomplir sa mission. « Elle était montée aussi sur le Calvaire », remarque Péguy (OPC, 90). Jésus demande à sa Mère d'être la compagne, l'associée de son action et de sa Passion. Le *fiat* de l'Annonciation s'achève à la Croix. Le rôle de Marie dans la Rédemption s'exprime par sa communion étroite avec les dispositions rédemptrices de son Fils :

Elle savait combien il souffrait.

Elle sentait bien combien il avait de mal.

Elle avait mal à sa tête et à son flanc et à ses Quatre Plaies.
(OPC, 115).

Nulle part ailleurs, nous croyons, le poète n'a mieux exprimé la coopération de la Mère à l'holocauste d'amour. Dans le *fiat* de l'Annonciation, elle avait consenti non seulement à la naissance mais aussi à toute la mission de Jésus, donc implicitement à la Croix. Au Calvaire, à l'heure où tout est consommé, où la vie de Marie semble s'être achevée dans l'offrande de son Fils, voici qu'une nouvelle mission est confiée à la Vierge. Jésus mourant

... lui avait apporté.

Il lui avait mis dans la main

D'être la Reine.

D'être la Mère.

Il lui avait apporté

D'être

Notre-Dame des Sept Douleurs.

Il faut dire aussi.

Il faut dire que c'était un présent royal.

Il faut dire que c'était un présent éternel (OPC, 117).

Ainsi cette mission maternelle de Marie prolonge sa mission auprès de son Fils. Ayant accueilli toutes les souffrances de Jésus, Marie demeure maternellement accueillante aux tristesses et aux douleurs de toute l'hu-

LE CULTE MARIAL DE PÉGUY

manité. Péguy a compris cela, et c'est ce qu'il a présenté dans cette scène pathétique, issue, semble-t-il, des vieux « mystères » où figuraient le drame de la Passion de Jésus et de la Compassion maternelle.

* * *

Que conclure enfin sur le culte marial de Péguy ? Certes nous n'allons pas prétendre avoir trouvé chez lui une dévotion uniquement médiévale. Mais quoi de plus naturel que de reconnaître dans ce « chrétien d'avant la Réforme » des affinités d'esprit avec le Moyen Age ? Sa piété mariale est en effet essentiellement marquée par trois grands courants traditionnels : la mariologie bernardine du douzième siècle, la dévotion affective et franciscaine du treizième siècle et le réalisme pathétique du Moyen Age finissant. Ainsi, le culte marial de Péguy se présente comme une récapitulation, une somme des principales dévotions mariales de l'ancienne France — ce qui ne veut nullement dire une simple imitation des âges chrétiens. Non. La réponse se trouve ailleurs dans les profondeurs de la foi qui, semblable à « la sphère infinie » de Pascal, a « le centre... partout, la circonférence nulle part ». C'est ici donc au domaine mystérieux de la foi où Péguy se promène librement que s'opère la communion étroite de son âme avec la foi des vieux âges.

Sœur MARIE ANTONINA, C. S. J.

Albany (New-York)

L'humilité d'un saint Thomas plus que jamais nécessaire

Nos études nous ont tous appris quelles ressources inépuisables peut trouver dans l'œuvre de saint Thomas quiconque cherche plus de lumière sur son Dieu. Mais ce n'est pas sur l'enseignement de saint Thomas que nous allons nous arrêter au cours de cette messe : permettez-moi plutôt de m'attacher à un autre don du Christ à son Eglise, encore plus merveilleux me semble-t-il, et pourtant plus imitable : l'esprit de saint Thomas, qui a tissé sa doctrine, et qui est d'une actualité encore plus permanente si possible, parce qu'il se rattache encore plus étroitement au cœur même de la sainteté chrétienne.

C'est sur un aspect bien déterminé de l'esprit de saint Thomas que je voudrais diriger notre réflexion : un aspect austère, peu attrayant au regard superficiel, et qui n'est certes pas le plus grand titre de notre saint à la gloire humaine... mais qui a d'autant plus besoin d'être réaffirmé ; une valeur dont toute notre époque se réclame, et que nous oublions chaque fois que nous ouvrons la bouche ou que nous saisissons la plume : une certaine pauvreté de l'âme, une certaine démission de soi-même, qui n'exclut pas pour autant le courage des grandes entreprises, tout au contraire ! Je voudrais rappeler comment, plongé dans une situation analogue par bien des côtés à celle des penseurs nos contemporains, saint Thomas n'est parvenu à opérer un renouveau théologique profond et durable qu'au prix d'un effort humble et paisible, en s'approchant de Dieu avec tout le respect, toute la crainte, qu'il est en droit de nous inspirer.

Si l'on y regarde de près, en effet, on voit bien qu'au XIII^e siècle comme aujourd'hui, il y avait place pour l'inquiétude et l'amertume. A tel point qu'un intellectuel du calibre de saint Thomas, avide comme lui de lumière et de certitude aurait certes eu de quoi comme bien d'autres, sombrer dans le doute ou gronder de révolte.

L'HUMILITÉ D'UN SAINT THOMAS PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Songez qu'il n'était pas né docteur de l'Eglise, le fils de Landolphe d'Aquin ! Lorsqu'il entendit les premières leçons de quelque moine du mont Cassin, son intelligence était aussi nue et vide que les nôtres ont jamais pu l'être. Thomas n'a pas tout découvert d'un coup ; il était l'un d'entre nous, en marche vers la lumière. Et cependant, il avait soif de Dieu, de comprendre Dieu dans toute la mesure du possible ! Il aurait sans doute pu se contenter de la *lectio divina* et de ces splendides manifestations divines qu'étaient la solennelle liturgie et la vie fraternelle de la grande abbaye qu'on le destinait à gouverner... Il aurait pu s'en contenter, s'il n'eût été Thomas d'Aquin. Il était appelé, lui, à une autre connaissance plus rigoureuse, sinon plus vraie, plus profonde et plus sainte — une autre connaissance plus communicable aux esprits exigeants qui assiégeaient alors la chrétienté ; une connaissance, en ce sens-là, plus apostolique. Et il rêvait d'exténuer sa raison à la quête de Dieu, autant et plus que ses frères médiévaux exténuaient leur corps sur la route de la croisade ou à la corvée des cathédrales, autant que les martyrs avaient brûlé en témoignage pour le Christ. Au fond, n'était-il pas bien plus assoiffé de vérité que nous ne le sommes, nous et tout notre esprit critique ?

Or, quelles chances d'aboutir pareil idéal avait-il en son temps ? Peut-être ces chances étaient-elles aussi grandes que de nos jours, mais sans doute pas davantage. Nous, nous sommes torturés par le désordre, par l'irrationnel du cosmos d'aujourd'hui, dont toute intelligence régulatrice et bienveillante paraît s'être retirée ; nous sommes torturés par ce qu'on a justement appelé « l'absence de Dieu ». Oui, nous les chrétiens plusieurs fois minoritaires de 1961, nous sommes angoissés devant les dimensions infinies d'un univers où tant de forces démoniaques nous ont été révélées, en dedans des hommes comme autour d'eux, qui paraissent se jouer librement dans un hasard absurde et cruel. Certes, nous savons bien que s'il y a conflit et absurdité, ce n'est qu'au niveau des apparences ; nous croyons bien qu'un Père très aimant est là malgré tout, et qu'il fera tout tourner au bien de ceux qui l'aiment et qui le

cherchent à tâtons. Et pourtant, la vue des misères de notre monde, de son avenir précaire, ne laisse pas reposer en paix dans nos cœurs la vision sereine de la foi et de la théologie de nos pères. Et voilà la raison pour laquelle les étudiants chrétiens (quand ils ne perdent pas la foi) renoncent à penser. Ou bien encore, — ce qui est plus noble, j'en conviens, plus « engagé » — tout en voulant sincèrement (mais naïvement peut-être) laisser soigneusement hors d'atteinte l'essentiel du message du Christ, ils se résignent trop facilement à remettre en question tout l'acquis de leurs prédécesseurs. Il y a la Parole de Dieu ; en dehors d'elle, plus rien qui tienne. Fort bien, s'il s'agit vraiment d'éléments qui soient « en dehors » d'elle ! Mais pourquoi se hâter de le présumer, pourquoi se fermer si tôt et si résolument à toute position plus modérée, à tout examen plus attentif ?

Telle n'a jamais été l'attitude des saints, de quelque époque que ce soit ! Telle n'était pas non plus l'attitude de saint Thomas. Pourtant il a été lui aussi affronté à une représentation nouvelle du monde, très éloignée des croyances de son enfance. Qu'y avait-il de commun, entre ce cosmos aristotélicien où la matière était autonome, où la nécessité seule régnait, dont la Substance suprême se désintéressait, — et le monde créé librement, pécheur, et relevé, sanctifié, par la libre initiative encore du Fils même de Dieu, tel que le présentaient l'histoire du salut et la catéchèse augustinienne ? En face de cet apparent dilemme, saint Thomas s'est mis à l'ouvrage patiemment, silencieusement, sans révolte ni mépris, s'aidant de tous les instruments qu'on lui offrait, les anciens comme les nouveaux, — et il a trouvé.

On ne relève guère d'expressions un peu violentes dans l'œuvre de saint Thomas ; celles qu'on rencontre ici et là sont habituellement dirigées contre ceux qui lui paraissaient être des détracteurs des valeurs traditionnelles (averroïstes latins, ennemis de l'état religieux, etc.) — pas souvent contre les défenseurs maladroits du passé, quelques souffrances qu'ils aient pu lui causer. On constate également de mieux en mieux de

nos jours que son travail n'a pas tellement modifié le détail des conclusions théologiques reçues à son époque, mais a visé plutôt à les relier plus étroitement que jamais au cœur même du message chrétien grâce à l'arsenal d'une philosophie plus rigoureuse. En un mot, saint Thomas, qui n'a pas fui le drame intellectuel de son temps, ne s'est pas non plus posé en initiateur absolu et en juge de la tradition, mais en fidèle continuateur. Cette humilité fut sans aucun doute l'une des causes primordiales de son succès.

D'où lui est venue cette force, et surtout cette modération, cette humilité ? La réponse se trouve en toutes lettres dans ses œuvres : l'humilité procède d'une saine crainte de Dieu, de la révérence envers lui — aussi bien que le courage des grandes entreprises vient de la confiance en son secours. Si nous tombons si facilement dans les défauts que j'ai signalés, c'est parce que nous avons perdu tout sens de la distance séparant Créateur et créature. Ce n'est pas une distance de tous points infranchissable. L'amour peut la franchir, parce qu'Il est venu d'abord vers nous, lui le premier. Mais légèreté et sans-gêne ne sont point amour !

Il suffit de connaître un peu notre milieu pour savoir qu'on aborde souvent les questions théologiques avec infiniment moins de respect et de sérieux qu'on n'en mettrait à étudier un cas médical ou un problème de travaux publics dont on serait responsable. L'opinion des étudiants ecclésiastiques d'aujourd'hui est trop facilement déterminée par un conformisme juvénile, par l'emprise de quelques beaux parleurs. On tranche au petit bonheur et avec de grands éclats de rire des questions où les intérêts de Dieu et le salut des âmes sont engagés, des questions dont les fidèles viendront vous entretenir à genoux au confessionnal ! Gare à quiconque paraît empiéter un peu sur les droits de l'homme — mais l'honneur de Dieu, quand il peut sembler seul engagé, qui donc s'en préoccupe ? Comment m'expliquerez-vous que, de toutes les découvertes de l'exégèse contemporaine, celles qui nous font percevoir l'infini respect de nos Pères dans la foi envers la majesté divine, soient seules à nous laisser indifférents, à ne guère paraître capables d'applications actuelles ?

Telle n'était pas l'attitude de saint Thomas ! Pas plus, d'ailleurs que de ceux qui ont écrit : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » ou bien « Au commencement était la Parole ». Le regard de saint Thomas, comme le leur, partait de Dieu et retournait à Dieu, aussi savait-il quelles grandes choses il pourrait accomplir avec son secours. Mais c'est pour cela, aussi, qu'il ne s'est pas dressé en conquérant arrogant, mais qu'il s'est avancé en suppliant, en humble mendiant de la vérité qui sauve.

« *Optavi et datus est mihi sensus ; et invocavi et venit in me spiritus sapientiae* » lisions-nous au début de l'épître de cette messe. C'est par la prière de saint Thomas que s'explique en définitive la puissance de ses démarches scientifiques. C'est à l'humble prière de demande que conduit le sentiment de la grandeur de Dieu et de notre absolue dépendance !

J'aime me représenter saint Thomas en prière tel qu'on le voit sur cette fresque de l'Angelico avec quelques autres saints, debout à une certaine distance de la croix, scrutant les yeux presque exorbités, le mystère de Dieu mourant pour les hommes. Je prends plaisir à me figurer saint Thomas prosterné visage contre terre, ou encore profondément incliné, payant à Dieu son tribut d'hommage corporel suivant l'une ou l'autre des postures de l'observance ancienne des Prêcheurs. C'était vraiment toute la vie intime de saint Thomas, comme de son père Dominique, qui se traduisait par ces gestes. Peut-être la vivante et démonstrative piété médiévale est-elle vraiment « dépassée » ; mais, chose certaine, l'âme humble et ardente qu'elle exprimait demeure à jamais actuelle ! Quiconque voudra comprendre quelque chose aux mystères de l'amour divin, quiconque voudra continuer efficacement l'œuvre de saint Thomas face aux angoisses de notre siècle, devra s'approcher de Dieu comme lui « *in spiritu humilitatis et in animo contrito* » Amen¹.

Hyacinthe-M. DION, O. P.

1. Sermon donné à Ottawa, en la fête de saint Thomas d'Aquin, le 7 mars.

«Les hauts cris» de Suzanne Paradis

C'est une joie qui ne se peut exprimer que de rencontrer, dès ses premiers livres, un écrivain de haut lignage.

Suzanne Paradis s'est d'abord révélée comme poète avec *Les enfants continuels* et *A temps, le bonheur*. On ne sait pas ce qu'il faut admirer davantage dans ces premiers recueils : l'exubérance de la jeunesse, la fraîcheur des images, la communion fraternelle à la nature ? Cela chante ainsi qu'une mélodie de Mozart. Et, pas plus que la musique de l'Enchanteur, cette poésie, on ne peut la résumer. Notre jeune auteur nous a aussi entrouvert les premières pages d'un conte, *Il ne faut pas sauver les hommes*. Dès le seuil de cette œuvre, nous découvrons un royaume féerique où règnent elfes et farfadets.

Voici enfin *Les hauts cris*, livre qui nous révèle en Mlle Paradis une romancière remarquable !

* * *

C'est un grand roman où l'écrivain met en lumière le drame de la vie authentique en lutte contre l'univers artificiel de l'art.

Etrange paradoxe que celui de Damien, héros du roman. Il est le point de rencontre du destin de trois femmes qui deviennent elles-mêmes grâce au sculpteur : la mère adoptive de Damien, Doris, symbolise l'art ; Marie-Andrée, sa femme, représente la vie authentique de l'amour ; Luce, sœur de Marie-Andrée, c'est l'adolescente qui, face à Damien, se joue la comédie du grand amour. Damien se révèle un être faible que Doris meut à son gré. Il aime Marie-Andrée d'un amour platonique, comme le modèle dont il s'inspire. Elle est l'unique figure qu'il immortalise dans les mille variations de sa sculpture.

Marie-Andrée, personnage essentiel du livre, c'est la grâce, la limpidité, la poésie. Son âme chante comme le violon du célèbre Concerto

de Beethoven. Son amour a la douce amplitude de cette musique. Parfois, les cordes se tendent vers les hauts cris. Ah ! cette lassitude qu'éprouve Marie-Andrée devant les sculptures qu'elle inspire à Damien qui ne sait pas l'aimer comme un homme !

En combattant pour la vraie vie, elle a le sentiment de lutter contre la froidure de l'hiver, contre la neige, le grésil, le nordet qui hurle et soulève des nuages de neige. Courageuse Marie-Andrée qui lutte de toute sa jeunesse, de toute sa beauté, de toutes ses forces, afin d'obtenir son droit à l'amour. Elle veut être aimée comme une femme. Le seul chef-d'œuvre qui importe à Marie-Andrée, c'est l'enfant, preuve, sceau de leur amour.

Le jour où Doris aperçoit la *figure de proue*, la plus récente œuvre du sculpteur, elle devine, face à cette tête de femme perdue dans l'extase de l'amour, que Damien a fui la prison étouffante de *l'art pour l'art* afin d'apaiser la soif d'amour de Marie-Andrée.

Ainsi naît David, enfant de la promesse. Mais Damien n'est pas là pour accueillir son fils, car Doris a su convaincre le sculpteur d'accepter l'invitation d'exposer ses œuvres dans la grande ville des Etats-Unis. David rencontre donc le *mauvais œil* de Doris dès ses premiers jours en ce monde. Doris, c'est la mère spirituelle de Damien. Peintre célèbre, elle a formé le génie du grand artiste. Une seule conscience, celle de l'art, l'a guidée durant toute sa vie. Elle n'a consenti au mariage de Damien et de Marie-Andrée qu'à la condition que ce soit un mariage blanc.

Marie-Andrée est frappée d'amnésie à la naissance de son fils. Elle se croit toujours jeune fille et ne se sent pas liée à Damien. Elle n'éprouve aucun sentiment maternel envers David. L'âme du violon, qui aurait créé les harmonies qui bercent et enchantent, se tait pour l'enfant. Coupé de ses racines naturelles, David meurt. La mort elle-même laisse la jeune femme indifférente. Emmêlé aux sortilèges de la brise, de la lumière, de l'été, Camille, troubadour moderne pour qui tout est fantaisie et chanson,

surgit dans le paysage de Marie-Andrée. Un jour que Camille l'accompagne vers la mer jolie, Marie-Andrée aperçoit un magnifique voilier. Un cri : *Damien* ; Marie-Andrée s'est évanouie, car, à la proue du navire, elle a reconnu la célèbre *Figure de proue* illuminée de joie, qu'elle avait inspirée à son mari.

Voici enfin Luce qui passe de l'âge de l'adolescence à celui de l'amour. Comédienne dans l'âme, elle rêve de devenir une grande artiste. Elle connaît cependant le désenchantement et la souffrance auprès de Rémi, son coquin d'époux. Luce meurt en donnant naissance à un garçon tandis que Rémi gagne la ville. Inépuisable richesse d'un cœur maternel : Marie-Andrée adopte l'enfant qu'elle aime comme son propre fils et à qui elle donne le nom de David. Mais, un jour, Rémi revient : il réclame son enfant. Le choc est trop violent pour Marie-Andrée qui sombre dans la folie.

Pitoyable Marie-Andrée qui devient finalement la victime de Doris. Elle combat de tous ses nerfs, de toute son âme, de tout son être, pour retrouver son équilibre psychique. C'est en vain. A la lumière de la communion des saints, de l'union mystique des âmes, Marie-Andrée se révèle la touchante victime qui expie pour l'orgueil de Doris. Doris, qui est à l'origine de la mort de David et de tous les malheurs de Marie-Andrée, finit par le suicide. Elle symbolise l'art pour l'art qui, même sur le plan de la création artistique, est un suicide. Pourtant, Doris s'était laissée attendrir et avait regretté sa noirceur d'âme, puis son orgueil d'artiste l'avait emporté de nouveau sur la pitié.

A la fin du roman, Damien est devenu un autre François d'Assise, ami des fleurs et des bêtes de la forêt, pour qui la Providence se présente sous les traits de l'enfant Gilou. Ce petit berger de la montagne lui apporte du pain et du fromage, mais qui est-il ? A chacun de laisser errer son imagination par les jardins infinis du rêve. Après avoir légué tous ses biens à Gilou, Damien est arrivé à Dieu. A travers ses expériences de l'art, de l'amour, de la gloire, qui furent tour à tour sa vérité,

il a atteint Celui qui est le Chemin, la Vérité, la Vie. Seule pèse sur son âme, la parole du Livre : « Notre âme s'est échappée comme un passe-reau du filet des chasseurs. Le filet s'est rompu et nous avons été délivrés ».

Le livre terminé, les accords du violon persistent. On n'oublie pas Marie-Andrée. La musique du Concerto de Beethoven nous hante : le violon, brisé dans ses œuvres vives, ne cesse de chanter dans la mémoire.

* * *

Suzanne Paradis montre qu'elle possède une technique toute personnelle de l'art du roman.

Dans *Les hauts cris*, les paysages, les dialogues et les états d'âme s'emmêlent en une tapisserie somptueuse. Rien n'y est surcharge, car tout concourt à l'action du roman. Les paysages n'y sont jamais des morceaux de bravoure. Les dialogues naissent d'une nécessité intérieure au récit : la tendresse s'émeut, l'émotion se tend, la colère monte : les mots dès lors jaillissent, où l'âme s'exprime, où les caractères se heurtent, où le climat se clarifie.

Aussi bien, l'écrivain sait mener une intrigue. L'action se condense, se précipite, se tend jusqu'à la nervosité. Ainsi, le sommet de l'œuvre est ce moment terrible où Marie-Andrée, apercevant *La Figure de Proue* par la fenêtre de l'auberge, retrouve la mémoire :

— Damien ! Damien !

Marie-Andrée avait lancé un cri de bête fauve. Elle fixait la *Marie-Perle* avec une telle expression d'extase et d'effort à la fois, que Camille chancela. Il n'osait même pas prononcer le nom de la jeune femme, immobile, comme prête à bondir. Pourquoi soudain appelait-elle Damien ? Marie-Andrée se mit à tendre les bras, comme une aveugle, au-delà de la vitre.

— Là, là !

Ses cris déchiraient Camille, dont le pouls s'affolait.

Camille la sentit menacée, dans ses cris, vulnérable, traquée par quelque monstre, ou simplement, par le souvenir absent. Les prunelles

de Marie-Andrée éclataient. Là, Camille ne voyait que la *Marie-Perle*, superbe et solitaire, que les hommes amarraient.

— Damien ! *La Figure de Proue* ! Je savais bien que je connaissais la mer.

Elle sanglotait sa joie. Elle éclatait d'un rire nerveux, le visage luisant de larmes. Ses yeux avaient l'insupportable éclat du miroir en plein soleil ! Ils allaient de la *Marie-Perle* à Camille, avec le débordement d'allégresse d'une rivière, digues rompues.

— Tu vois ? Tu vois ? Damien. Tu reconnais la Figure ? La Figure de Proue. Je sais, je sais. Tu es parti tôt le matin, si tôt que je n'étais pas encore éveillée. Tu as pris la hache et la scie, tu as traversé toute la ville enrhumée du matin. Tu es allé dans la Grand-Montagne, là où le chêne a son bois le plus pur, pour y tailler la Figure. Et le chêne pesait à ton épaule lorsque tu rentras le soir. Et l'ébauche précieuse pesait sur ton âme, Damien. Moi, Damien, je t'attendais, parée pour la fête, dans la chambre fermée. Tu te souviens ? Tu m'as dit : « Je te dépayserai ». Moi, je t'attendais, parée pour la fête, comme une reine, pour te conquérir. Damien, tu es venu avec ton pas couleur de montagne, et tu sentais bon l'écorce et la terre mouillée.

Marie-Andrée, peu à peu, se calmait. Elle interrogea Camille, doucement :

— Que se passe-t-il ?

Elle délirait d'un tel bonheur qu'elle ne comprenait pas encore. Camille la fit asseoir.

— Continue, dit-il.

Camille parla à l'oreille de l'aubergiste qui disparut, discrètement vers la cabine téléphonique.

— Tu disais que Damien est revenu de la montagne, fit Camille, se tournant vers Marie-Andrée.

— Oui ? Tous les soirs, je mettais ma robe blanche, mes escarpins et mon voile en fleur. Et le parfum, odorant comme une goutte de miel,

j'en oignais ma nuque pour émouvoir Damien. Ma robe, un nid tout blanc de mariée... car je suis mariée ? s'étonna la jeune femme.

« Elle appuyait ses mains sur son front où la sueur dansait un ballet ténu de lumière. Camille répondit, calme maintenant :

— Oui, Marie-Andrée.

Elle observa sa main sans anneau.

— Damien ne dormait jamais avec moi, Doris...

Et le dialogue se poursuit, dense, pathétique, d'une lucidité inquiétante chez Marie-Andrée. C'est le nœud de l'action. Dès lors, les fils de l'écheveau se dénouent : chaque personnage court à un destin inéluctable.

Dans *Les hauts cris*, le style a le grain serré du chêne. Suzanne Paradis écrit une langue classique, où une heureuse vivacité s'allie à une originalité étonnante. Elle dit toutes choses avec finesse. Les expressions heureuses se multiplient.

Au sujet de la mort de David : « L'enfant, signe, promesse, don, allait se retirer d'eux comme l'eau du puits. Ils demeureraient dans leur soif comme en contrée étrangère ».

Marie-Andrée exprime sa rancœur : « Je ne savais plus combien je haïssais Doris, jeta Marie-Andrée, comme une gifle à une joue absente ».

Voici les remords de Doris : « Doris sanglotait, secouée par l'orage intérieur comme une herbe par la vague noire, à l'heure des marées de nuit ».

Marie-Andrée s'interroge sur la mort de Doris qui s'est suicidée : « Et Marie-Andrée rêva de l'affreux paysage sans eau qu'était devenu le visage aux yeux fermés. Du pays sans étoile où allaient pourrir les cadavres d'ardoise et de cendre. Où était-ce donc ? A quoi pouvaient servir ces doigts désormais sans couleur ni prière ? Ces pieds sans pas ni chemin ? Ce corps scellé, coffre de bois éteint au trésor révolu ? L'œil sans larme ni regard ? Cette forme allongée dans son irrémédiable impotence ».

Le printemps : « Mai éclatait dans une bourrasque de soleil ».

« LES HAUTS CRIS » DE SUZANNE PARADIS

L'hiver : « L'hiver s'abattit sur la ville et les jardins comme une main de furie. Le vent bourdonnait, guêpe inapaisable, dans la neige en fleur ».

La mélancolie : « La voix de Luce était songeuse, elle était un peu triste, cloche voilée d'un village sans lieu ».

Enfin, comme un leitmotiv biblique, passent et repassent les symboles de l'Orient : les sandales, le sable, le puits, les lampes, la montagne, la mer.

* * *

Voilà le grand roman tout de clarté et d'ombre d'une douloureuse et tragique vie ! On sort de la lecture de cet ouvrage, inquiet et transi, comme si on venait de traverser une tempête. Mais, au milieu des bourrasques les plus terribles, on pouvait entendre la voix plaintive et tendre de Marie-Andrée, l'une des plus pures créations de notre littérature.

Les grandes voix du ciel et de la terre animent *Les hauts cris*, celles de la vie et de l'art, de l'esprit et de la chair, de l'amour et de la haine.

Que ce soit dans la poésie, le conte ou le roman, Mlle Paradis manifeste sans cesse une inépuisable liberté, une exceptionnelle facilité de création. Toutes les voies de la littérature lui sont accueillantes et elle imprime le sceau de sa personnalité, le souci de la perfection, à chaque œuvre nouvelle qu'elle donne.

Dans *Les hauts cris*, elle traite avec un rare bonheur les thèmes universels de l'amour, de la vie et de la mort. Comme Canadien français, nous nous réjouissons de l'étonnante vocation littéraire de notre compatriote Suzanne Paradis, excellent écrivain de langue française !

Elie GOULET

De la Société des Ecrivains

Sillery, 11 mars 1961

Publié à Paris, aux Editions de la Diaspora.

Action syndicale et bien commun¹

Dialogue à une voix dominante

— « Action syndicale et bien commun » : Si nous commençons par quelques définitions ?

— D'accord !

— Et d'abord, de quel syndicalisme s'agit-il ?

— Du syndicalisme ouvrier en général, et du syndicalisme canadien en particulier.

— Qu'embrasse l'activité syndicale ?

— On a coutume de définir le syndicat comme « une association stable d'employés groupés autour de l'étude, de la défense et du développement de leurs intérêts économiques, sociaux et moraux ». Voici déjà qui en fauche assez large ! Cette action syndicale pourra se mener au niveau de la *négociation collective* ; dans notre contexte canadien, c'est décidément cette forme d'activité qui est à l'avant-plan des préoccupations syndicales.

— Mais où donc encore l'activité syndicale trouve-t-elle à s'exercer ?

— Le syndicalisme ouvrier, à mon sens, peut fort légitimement mener une action au plan *politique*, selon des modalités d'ailleurs nombreuses, s'il découvre que c'est à ce niveau qu'au fond se joue le sort des travailleurs qu'il a mission de défendre. C'est ainsi qu'il pourra appuyer carrément un parti dont le programme lui sied ; ou encore faire pression sur le législateur pour amener une modification, à lui favorable, du cadre juridique de ses relations avec le patronat ou de la sécurité sociale ; ou aussi, faire l'éducation politique de ses membres et de la population dans son ensemble. Enfin, le syndicalisme ouvrier peut s'occuper d'une façon plus ou moins élaborée de la culture ouvrière, collaborer avec le mouvement coopératif et s'intéresser aux loisirs et au bien-être général des salariés.

— Voilà pour l'action syndicale. Mais comment définiriez-vous maintenant le bien commun ?

1. Dialogue tenu à « Vie ouvrière », Radio-Canada.

ACTION SYNDICALE ET BIEN COMMUN

— Le bien, c'est ce que tout individu, tout groupe désire et recherche comme sa perfection. Il y a donc, pour chacun de nous, un bien *individuel*. Mais dès qu'un bien est partagé ou recherché par plusieurs, il devient *commun*. Et c'est ici surtout qu'il importe de distinguer avec soin deux sortes, deux niveaux de bien commun : le bien commun *particulier*, qui est celui d'un groupe intermédiaire entre l'individu et la société globale (par exemple : une ville, une association religieuse, un groupement commercial, un club social, un syndicat, une fédération ou une centrale syndicale) ; et le bien commun *général*, qui est la propriété collective de tous les membres d'une société politique donnée (par exemple : la Province de Québec, le Canada). Quand on parle simplement de « bien commun », c'est d'ordinaire le bien commun général qu'on a à l'esprit. Et quand on accole les termes « action syndicale » et « bien commun », on pense évidemment en fonction d'un certain bien commun *général*, ce qui justement pose le problème que nous discutons ici.

— Pourriez-vous vous expliquer ?

— Voici. Dans la perspective du bien commun général, trois optiques au moins sont possibles devant l'action du syndicalisme ouvrier¹ : ou bien on s'empresse d'affirmer que celui-ci *est de bien commun*, et qu'à ce titre il commande, chez les employeurs comme dans le grand public, un accueil sincère et des attitudes favorables, une acceptation sereine, sinon enthousiaste, de son rôle nécessaire dans le présent contexte socio-économique, sans pour cela qu'il soit nécessaire de bénir tous les gestes syndicaux, bien entendu² ; ou bien positivement on déclare que le syndicalisme ouvrier *sert le bien commun* (sous-entendu : « général », toujours), et alors on fait le bilan de l'activité du syndicalisme en matière de négociation collective, de législation sociale et de culture, par exemple, pour arriver à démontrer que le syndicalisme ouvrier a servi et sert toujours un certain bien commun général au moins aussi efficacement que toute autre institution économique-sociale dans notre milieu ; je n'insiste pas sur cette preuve assez impressionnante³ ; enfin, troisième optique, on décidera que le syndicalisme ouvrier *doit tendre vers le bien commun*,

faisant ainsi du rattachement à un bien commun général la norme concrète de l'activité syndicale.

— *Laquelle de ces optiques est la vôtre ?*

— S'il s'agissait du bien commun *particulier* du corps intermédiaire appelé syndicalisme, j'accepterais volontiers que le syndicalisme ouvrier doive être en tension constante vers le bien commun. Et encore faudrait-il distinguer entre le syndicat local et l'union ou fédération, entre celle-ci et la centrale syndicale, et enfin entre telle centrale et telle autre. Car aux divers paliers des structures syndicales se situent des groupes divers, dont les biens particuliers sont partiellement différents, et par certains aspects divergents, les uns des autres.

C'est donc entendu : les groupements syndicaux et les individus en leur sein poursuivent, par leur action économique, sociale et morale, leurs biens particuliers. J'irai beaucoup plus loin : selon moi, ces biens particuliers (bien des membres et biens de l'institution) sont les seuls que les groupements syndicaux (comme tous les autres corps intermédiaires d'ailleurs) aient le pouvoir et le devoir de poursuivre *directement*. Et on a par ricochet le devoir de les juger sévèrement, ces groupements, dans la mesure où ils s'éloignent de la poursuite de tels biens particuliers spécifiques : voilà le critère, voilà la norme de leur action collective.

— *Mais que devient dans tout ceci le bien commun général ? N'êtes-vous pas en train d'inviter les individus et les groupes à tous les égoïsmes de leurs intérêts particularistes, quand vous leur proposez comme norme concrète d'action le seul bien particulier qui les concerne ?*

— Bien sûr que non ! Je pose d'abord en principe que les biens communs particuliers doivent se situer dans la ligne du bien commun général ; que d'autre part, dans un contexte démocratique, les rapports sont étroits entre ces deux ordres de biens ; et qu'enfin si le bien général ne peut ni ne doit servir de guide *direct* pour l'action des individus et des groupes, ces derniers doivent quand même *en tenir compte* comme d'une donnée de base *dans la mesure où il est concrètement défini*, ne jamais

agir à son encontre *quand il est clair* et respecter les biens particuliers d'autres individus et d'autres groupes au sein de la société globale.

— *Pourriez-vous vous expliquer davantage ?*

— Certainement. Je pense qu'il faut au plus tôt détruire l'équivoque selon laquelle la poursuite vigoureuse des intérêts particuliers est une hérésie sociale et morale. Il importe au plus vite de libérer les corps intermédiaires comme le syndicalisme à tous ses paliers du jugement-massue par lequel on condamne ou l'on appuie leur action au nom d'un bien commun général le plus souvent imprécis. Ce qu'il faut bien voir, c'est que les *structures* juridico-économiques présentes, chez nous, ne se prêtent que très mal à l'utilisation du bien commun général comme critère d'évaluation de l'activité syndicale. Nous vivons, comme vous le savez, en régime mitigé de libre entreprise et de syndicalisme libre, celui-ci s'adaptant à celle-là et édifiant ses cadres aux dimensions de celle-là. Dans ce contexte, c'est le choc de divers biens particuliers qui aboutira, par divers compromis mutuellement acceptables, à une certaine définition pratique, opérationnelle et d'ailleurs provisoire du bien commun dans l'industrie, le commerce ou les services.

— *Comment, alors, se situe le problème au plan de la législation du travail chez nous ?*

— Justement, notre législation du travail condamne la négociation collective à la courte vue et le syndicalisme ouvrier à la myopie économique en limitant le cadre du dialogue collectif aux dimensions de l'usine ou de l'établissement *local*. Chez nous, une fédération de syndicats n'est même pas autorisée à négocier d'un seul coup pour toutes les usines d'une même entreprise ; encore moins peut-elle négocier avec toutes les entreprises d'une même industrie. Or, au plan local, le syndicat ne représente qu'un segment peu important de l'économie et des travailleurs. Il peut difficilement percevoir l'influence de son effort limité sur l'ensemble de l'économie ; sans compter que les chefs locaux sont d'abord responsables vis-à-vis leurs membres du lieu. Si l'on avait plutôt un vaste agrégat de syndicats et d'employeurs négociant à l'échelle multi-em-

ployeurs, ou même industrielle, en attendant que ce soit au plus haut niveau de l'économie, les chefs syndicaux (et patronaux, bien sûr) seraient tenus de voir plus large et plus grand, d'envisager le bien commun général et les effets importants de leurs décisions sur l'économie nationale. Peu à peu, les régionalistes égoïstes perdraient pied. De telles négociations aux cadres plus vastes favoriseraient l'établissement de normes (de salaire, de productivité, de classification des tâches, etc.) plus sûres et plus communément acceptables de revendications et d'interprétation des clauses de la convention. A ce niveau, des négociateurs plus mûrs et mieux renseignés feraient du meilleur travail et assureraient à notre économie une plus grande stabilité et à leurs institutions respectives une plus grande sécurité.

— *En regard des structures dont vous venez de parler, quelles sont, selon vous, les attitudes de beaucoup de gens en face de l'activité syndicale ?*

— Ces attitudes sont généralement hostiles à l'élargissement du champ d'action, et donc des vues des syndicats ouvriers. D'une part, beaucoup de gens entendent faire la comptabilité des gestes syndicaux sur la base de leur approximation du bien commun général ; ces mêmes personnes invitent le syndicalisme ouvrier à la collaboration aux dépens de la revendication « exagérée », bref, exhortent les syndicats à voir grand, à « mûrir », à mener une action désintéressée. Et d'autre part, du même souffle, ces gens s'inscriront en faux contre toute forme d'action politique par le syndicalisme, de même que contre tout effort syndical pour élargir la négociation collective aux dimensions de l'entreprise comptant plusieurs usines syndiquées, sans parler de l'industrie et de l'ensemble de l'économie. Ne serait-ce pas là une occasion magnifique d'assurer la promotion concrète de cette « organisation professionnelle » dont on parle tant ?

— *Mais alors, qui donc définira le bien commun général ?*

— Dans la conjoncture actuelle, c'est à l'Etat, et à l'Etat seul, qu'il incombe de définir ultimement, et avec le plus de clarté possible, les impératifs du bien commun général pour l'action des groupements parti-

culiers, quand la nécessité s'en fait sentir ; c'est à lui qu'il revient de s'en faire le défenseur et le promoteur contre les poussées égoïstes de certains groupes d'intérêts et dans la ligne des vœux profonds de la majorité du peuple. L'Etat, c'est entendu, devra s'aider, dans ses définitions et dans ses orientations, des lumières des divers groupes économique-sociaux. Mais en dernière analyse, c'est lui le pilote et le metteur d'ordre, qui doit dire le juste et le bien quand ce dernier ne ressort pas clairement de la libre activité des individus et des groupes intermédiaires, quand donc des conflits naissent de cette libre activité. Selon la formule de Pie XI, « il appartient exclusivement à l'Etat de diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité ».

— *Mais n'existe-t-il pas des parties d'alternative à la conjoncture juridique présente ?*

— Sans doute. Ainsi, le syndicalisme pourrait être appelé à participer de plus en plus étroitement à la fonction de l'Etat. On peut concevoir un syndicalisme qui ne serait que le prolongement de l'Etat dans la vie économique. Entre le syndicalisme d'Etat et le syndicalisme totalement libre, toute une gamme de degrés sont possibles. Le syndicalisme d'Etat aurait évidemment le devoir de concentrer son action plus directement sur le bien commun général. Reste à savoir si l'on souhaite vraiment l'instauration chez nous de cette sorte de syndicalisme.

De plus, on pourrait permettre la négociation à l'échelle de l'entreprise (à usines multiples) et de l'industrie. Ce serait une très bonne façon, pour me répéter, d'imposer aux négociateurs, des deux côtés de la table, des perspectives plus vastes et un souci plus réel des conséquences de leurs gestes sur l'économie générale.

— *Un dernier mot, pour résumer ?*

— Je dirais, pour clore cette discussion, qu'il faut avoir un sens aigu de la nuance quand on affirme que l'action syndicale doit tendre vers le bien commun. D'ailleurs, l'étude concrète d'une réalité industrielle et commerciale terriblement complexe suggère d'elle-même le sens des distinctions, le réalisme des faits et l'humilité des assertions.

Roger CHARTIER

Erasme ou la ruine d'une mystification

Le cher Erasme ! Quatre siècles après sa mort, il ne cesse d'être encore la victime de ses plus fols admirateurs et comme on n'est jamais mieux trahi que par ses propres amis, nous voici en possession d'un nouveau mythe : celui d'un spirituel humaniste qui s'est immortalisé exclusivement par une satire sociale intitulée *l'Eloge de la Folie*. Ainsi se créent les légendes et si l'auteur est lui-même, en partie, responsable de cette méprise, il faut bien avouer que ses admirateurs ont surenchéri car d'un simple divertissement d'intellectuel, ils ont fait la synthèse de toute la pensée érasmiennne, au point de laisser le restant de son œuvre dans une ombre où les vrais lettrés sont bien obligés de s'introduire aujourd'hui s'ils veulent s'initier à la pensée authentique de l'érudit.

Pour comprendre le véritable contenu de cette trop fameuse satire, il faut pourtant la replacer dans les circonstances où elle a vu le jour et il faut la remettre surtout dans l'esprit même de son temps. La critique des mœurs, l'ironie quelquefois mordante qu'un esprit indépendant peut exercer à l'égard des travers de ses contemporains ont toujours constitué un plaisir raffiné dont les victimes choisies furent, par ailleurs, toujours des hommes qui prétendaient incarner toutes les vertus.

Ainsi, déjà dans l'Antiquité, un Lucien avait exercé sa verve à l'endroit de ses contemporains, et avec l'avènement du christianisme, les saints et les hérauts de la foi nouvelle ne s'étaient point privés d'attaquer l'hypocrisie sous toutes ses formes, autorisés qu'ils l'étaient par l'exemple même du Christ et de ses apôtres. Mais au cours de la Renaissance qui s'amorça en Italie, sous l'impulsion et la protection de la Papauté, le retour à l'étude des Lettres antiques n'avait fait qu'accentuer un état d'esprit qui n'attendait, en somme, que l'invention de l'imprimerie pour diffuser un genre littéraire que les érudits et les philologues avaient déjà connu chez leurs maîtres de l'Antiquité classique.

Sans doute, le Moyen Age n'avait pas totalement ignoré la culture gréco-latine puisque saint Thomas d'Aquin, au XIII^e siècle, s'était assi-

milé l'œuvre d'Aristote pour établir sa propre synthèse théologique, mais cette culture, indispensable à toute formation humaniste, restait tout de même confinée au milieu des clercs, et donc réservée aux gens d'Eglise. Toutefois, quelques années après la mort du Docteur Angélique, la scolastique médiévale dégénéra en discussions subtiles et dès lors il était facile d'ironiser sur ces joutes entre les différentes écoles théologiques. Un redressement s'imposait et par conséquent un retour aux sources mêmes du christianisme s'avérait indispensable si on voulait faire bénéficier la foi des nouvelles expressions de la pensée.

C'est dans cet état d'esprit qu'il faut concevoir la naissance de *l'Eloge de la Folie*, rédigée par le sarcastique Erasme alors même qu'il s'en revenait d'un voyage à Londres où il avait conféré intimement et joyeusement avec le chancelier Thomas Moore, aujourd'hui un saint que l'Eglise romaine a porté sur ses autels. Rédigé d'une traite, avec l'approbation même de son saint ami, cet ouvrage résuma en quelque sorte les facéties de nos deux compères, mais comme il fallait ménager des susceptibilités ombrageuses, Erasme adopta une allégorie pour faire entendre sa propre voix sous la forme d'une déesse inspiratrice.

C'était la Folie qui ironisait à la fois les superstitions des moines et les discussions théologiques de la scolastique décadente. Bien mal inspirés auraient été, toutefois, ceux-là qui voulaient trouver dans cette satire une attaque contre le contenu dogmatique de la foi authentique et le témoignage de Thomas Moore, décapité plus tard sur ordre de Henri VIII pour son attachement à l'Eglise romaine, est là pour prouver que l'ouvrage était d'une parfaite orthodoxie religieuse.

Mais comme les œuvres littéraires, une fois publiées, se trouvent sans défense devant les interprétations partisans, il n'est pas étonnant, d'autre part, que les disciples de Luther se soient accaparés de ce texte pour compromettre Erasme dans leur secte. Et l'auteur lui-même, non encore initié aux âpres controverses religieuses, devait avouer plus tard que la publication de son ouvrage avait été inopportune. Devant le déchaînement des passions, son esprit tolérant s'était cabré et bien que

ses travaux d'érudit s'étaient limités jusque-là à l'édition de ses *Adages*, de son *Enchiridion Militis Christiani* et des *Annotations de Valda* sur le Nouveau Testament, il ne pouvait s'empêcher d'être ainsi, malgré lui, dans un camp qu'il n'avait pas choisi.

Et aujourd'hui même, alors que nous sommes en possession de la totalité des œuvres d'Erasme, son *Eloge de la Folie* reste encore l'objet d'interprétations tendancieuses. Ainsi, de graves professeurs qui se sont pourtant spécialisés dans les études érasmienne continuent de nos jours à propager un mythe, d'appliquer une exégèse préconçue à un texte où ils ont préalablement disposé des idées qui leur sont personnelles. Tant d'efforts en vue de pénétrer la compréhension réelle d'un genre littéraire bien déterminé et que les Anciens ne dédaignaient pas, nous laissent sceptiques quant à l'avenir, car, dans un cas comme celui-ci, jamais une solution satisfaisante ne pourra être donnée si on se borne à l'étude littérale d'un texte sans défense. Et c'est bien dans une autre direction qu'il faudra dès lors orienter les recherches si on veut aboutir à une interprétation valable.

Cette direction se trouve, à notre humble avis, dans l'étude même du génie d'Erasme dont *l'Eloge de la Folie* n'est qu'une expression partielle. Il ne faut tout de même pas oublier que l'auteur, par l'édition des œuvres de saint Jérôme, par la publication du Nouveau Testament en grec, par les *Paraphrases sur les Evangiles*, par d'autres ouvrages inspirés par la doctrine des Pères de l'Eglise, était avant tout un théologien qui voulait remettre en honneur les écrivains de l'Antiquité classique. Théologien humaniste, faut-il l'ajouter, qui estimait aussi à sa juste valeur la culture humaine qui avait servi à la transmission même du Message évangélique. Sans s'égarer dans les subtilités métaphysiques de la scolastique décadente, il voulait promouvoir un renouveau des Lettres chrétiennes en propageant un plus grand respect pour les formes classiques.

Mais de si graves travaux, exécutés dans le silence du cabinet, ne l'empêchaient pas, le cas échéant, d'être fort enjoué, d'exercer une ironie qu'il déployait aux dépens de ses semblables et de lui-même. Eternel

voyageur, familiarisé avec les grands de ce monde, étudiant perpétuel, pérégrinant des Pays-Bas où il était né, en Artois, de Louvain à Paris, de Rome à Londres, sans oublier son rôle de conseiller de Charles-Quint, Erasme connaissait, en effet, le monde des hommes, des plus puissants aux plus faibles, des courtisans et des maîtres. Il observait d'un œil amusé ces rivalités mesquines, ces trafics d'influence dont était entouré, par exemple, un monarque comme Henri VIII, auquel il avait d'ailleurs été présenté en 1499, lors de son premier voyage en Angleterre.

De ces fréquentations, il devait tenir une certaine attitude d'esprit que son ami Moore devait lui envier bien souvent, car être mêlé intimement aux querelles des grands était pour le chancelier anglais une charge qui l'empêchait bien des fois de vaquer à ses propres travaux, de consacrer enfin à sa famille des soins que le souverain anglais était bien en peine de concevoir.

Quand on sait, d'autre part, que *l'Eloge de la Folie* a été publiée peu après l'accession au trône de Henri VIII et après le retour d'Erasme à Paris, on comprend encore mieux la véritable nature de cet ouvrage. C'est un peu l'esprit de Moore qui effleure dans ces pages, de Moore, qui, lui aussi, rédigera un jour un bien curieux livre *l'Utopie*, et dans lequel de patients exégètes ont vu la réalisation utopique de la Cité idéale. Chez ces deux amis, c'est la même mentalité, la même verve à l'égard des travers humains. On ne saurait d'ailleurs définir avec précision une telle tournure d'esprit mais on ne serait pas loin de la vérité en disant qu'elle se rapproche surtout de l'humour anglais, de cet humour si difficilement saisissable à un esprit latin.

N'oublions pas qu'Erasme était d'origine néerlandaise et que sa formation classique n'avait pas étouffé en lui les traits de son tempérament naturel, qui s'extériorisait surtout dans les entretiens familiers, dans ses mots et réparties piquantes où sa franche et saine gaieté pouvait se donner libre cours. Mais pour cela il lui fallait aussi la présence compréhensive d'un ami qui partageait toutes ses opinions et avec lequel il pouvait communier dans la même ferveur des Lettres antiques.

Que Thomas Moore ait joué ce rôle de confident, il suffit de jeter un coup d'œil sur la correspondance échangée entre les deux hommes pour s'en rendre compte. Et, à ce propos, on n'insistera jamais assez sur le caractère de cette amitié qui permit à ces deux humanistes d'épancher leurs critiques, d'élaborer au cours de leurs colloques intimes les linéaments mêmes de cet esprit nouveau, de cet humanisme chrétien dont Thomas Moore sera lui-même le fleuron le plus éclatant.

Oui, quand on examine les deux ouvrages de nos deux amis, on peut conclure à une identité d'inspiration et s'il est bien vrai que Moore est à l'origine du divertissement d'Erasme, il faut ajouter aussi que les deux auteurs aimaient les paradoxes, c'est-à-dire qu'entre l'idéal que pensaient représenter certains personnages de leur temps et la réalité humaine, tellement limitée et même médiocre qu'avaient sous les yeux nos deux sarcastiques observateurs, il y avait une marge, un écart qu'Erasme soulignait avec une insistante ironie, avec cet humour qui est si spécifiquement à lui et qui témoigne, en somme, de la sincérité de ses propres convictions.

Alors qu'on imagine trop souvent un théologien sous un aspect austère et quelque peu pédant, Erasme, sans aucunement déflorer la valeur d'une sainte théologie qui doit se renouveler aux sources mêmes de la pensée patristique, Erasme, en véritable humaniste, prouva ainsi qu'il restait surtout un théologien soucieux de respecter aussi en l'homme cet esprit critique qui l'empêche d'être dupe de lui-même et des autres. En d'autres termes, Erasme, en rédigeant son immortelle satire, voulait dénoncer certaine forme de mystifications qu'on retrouve d'ailleurs à toutes les périodes de l'histoire et qui consiste surtout à attribuer à certains hommes influents et plus spécialement aux grands de ce monde une apparente vertu, laquelle n'a, d'autre part, rien de commun avec les vertus que l'Eglise, par exemple, attribue à ses saints puisque, dans ce cas, la vertu est le fruit même de la grâce divine.

Mieux que quiconque, Erasme, en tant que théologien averti, savait aussi que la route de la perfection, proposée par le Christ dans ses con-

seils évangéliques, était ardue et que seuls les saints peuvent être considérés comme des chrétiens authentiques. Or, si la canonisation d'un chrétien appartient au Magistère de l'Eglise infallible et si cette canonisation est précédée d'une enquête sévère en cours de Rome, il faut ajouter aussi que ces procès ne s'accomplissent qu'après la mort. Sans doute, au cours de leur vie mortelle, certains chrétiens, par leur éminentes et héroïques vertus, peuvent exercer sur leur entourage un tel rayonnement qu'il est malaisé de ne point leur attribuer anticipativement la sainteté, mais ces jugements, formulés à titre purement individuel, ne préjugent en rien la décision finale de l'Eglise qui seule reste juge en ces matières.

Que l'auteur de *l'Eloge de la Folie* n'ait point trouvé autour de lui de tels chrétiens, sa satire en témoigne d'une façon magistrale, mais nous pensons surtout que son amitié avec Thomas Moore, la connaissance de la vie intime et familiale de cet homme donna aussi à Erasme une plus juste idée des vertus authentiques, de ces vertus qu'il ne trouvait pas dans le monde qu'il fréquentait. A Chelsea, dans la maison même de son ami, il eut, en effet, l'insigne faveur de voir penser et agir un saint authentique : il avait pu jouir de la présence pacifiante de cet homme, de ce père de famille qui aujourd'hui encore, est connu pour ses bons mots, pour son humour dont il ne se départit même pas au pied de l'échafaud.

Ayant ainsi assisté intimement à la vie familiale d'un chrétien authentique pour lequel l'Evangile n'était pas lettre morte, Erasme, on le comprend aisément, dut éprouver quelque déception en considérant la société dans laquelle il était obligé de vivre. Par ailleurs, au cours de ses pérégrinations à travers le continent européen, il avait constaté, comme tant d'autres, à quel point était tombée la décadence des mœurs, et l'accession d'Alexandre VI, Borgia, au trône pontifical lui avait fait entrevoir le scandale qu'allait provoquer dans l'âme des simples le spectacle d'une Papauté si peu conforme à la morale évangélique.

D'autre part, on conçoit que d'une telle décadence des mœurs cléricales pouvaient naître aussi les pires révoltes populaires. Et le principe d'autorité, à l'intérieur même de l'Eglise romaine, risquait d'être ébranlé, sans parler des désordres qui allaient se manifester, à leur tour, dans la paix intérieure des nations et des peuples. En vérité, quelques années plus tard, Luther devait réveiller, en Allemagne, ces rancunes populaires trop longtemps contenues et cristalliser autour de sa personne une révolte qui grondait déjà depuis longtemps au cœur des masses.

Et ici, il est intéressant de comparer les réactions différentes de Luther et d'Erasme en face des mêmes scandales. Bien que ce dernier ait manifesté au début une certaine tolérance à l'égard de Luther, à tel point qu'il se vit forcé de quitter Louvain en 1521, Erasme, au spectacle de cette dissolution morale, ne fut point ébranlé dans ses convictions et, contrairement à Luther, encore moins dans sa foi. L'exemple de son ami Moore l'empêchait ainsi de porter des jugements trop hâtifs, et cette vie exemplaire du chancelier anglais qui portait en somme un témoignage peu commun en faveur de la doctrine du Christ et de son Eglise, assurait Erasme que, malgré tout, il était encore possible de trouver, en ce siècle corrompu, des exemples insignes de vertus authentiques.

Ce paradoxe étonnant entre la véritable doctrine du Christ, telle qu'elle est donnée dans son Evangile, et un monde qui se dit chrétien fait tout le contenu de *l'Eloge de la Folie*. Et à cet égard on peut dire que toutes les époques de l'histoire humaine se ressemblent et c'est pour cette raison aussi que *l'Eloge de la Folie* reste encore un livre actuel, et qu'il le restera toujours.

Emile LEEMAN

Bruxelles

Le sens des faits

Son Excellence Mgr G. B. Flahiff, C. S. B., archevêque de Winnipeg

M. Etienne Gilson nous avait dit du Père Flahiff alors que celui-ci était professeur au Pontifical Institute of Mediæval Studies de Toronto : « Le Père Flahiff est un des meilleurs exemples que je connaisse de la fusion de deux esprits dans une seule personne ». En effet, le Père Flahiff — récemment nommé au siège archiépiscopal de Winnipeg — a tous les signes extérieurs du savant et du *gentleman* anglo-saxon : grand, sérieux, poli, précis, plutôt silencieux. Pourtant, il suffit de causer un peu avec lui, soit en français, soit en anglais, aussitôt il montre toute la vivacité et la logique d'un esprit formé au meilleur de l'esprit latin.

L'élévation de Son Excellence Mgr Flahiff ne surprend aucun de ses amis. Mais ce qui étonne davantage, sans doute parce que les précédents sont assez rares chez nous, c'est qu'un archiviste, un paléographe, un savant, un diplômé de l'Ecole des Chartes de Paris devienne archevêque. Bien sûr, comme Supérieur Général des Basiliens de Toronto, le Père Flahiff a dû souvent en ces dernières années mettre ses chartes et ses manuscrits de côté. Reste que nous sommes tous fiers, autant pour l'honneur de notre Eglise que pour celui des sciences historiques, de savoir qu'on vient d'élever à un poste aussi important un homme aussi raffiné et aussi cultivé.

Benoît LACROIX, O. P.

Le Concile de S. S. Jean XXIII

L'annonce, le 25 janvier 1959, d'un concile œcuménique par le Pape Jean XXIII, a donné un démenti officiel à tous ceux qui croyaient que l'ère des conciles avait pris fin avec la définition de l'infailibilité pontificale au Concile du Vatican. Depuis ce temps, si l'on considère les rapprochements entre les peuples, l'abaissement des frontières géographiques, les moyens de communication universels par la poste, la radio, la télévision, l'avion, les services de nouvelles internationales qui tiennent le monde en alerte sur un conflit, un incendie, une catastrophe qui vient d'éclater sur un point du globe terrestre, il faut bien reconnaître que le monde s'achemine vers une certaine unité idéologique dont l'Eglise ne peut se désintéresser. Et un concile permet bien des réajustements qui favoriseront la marche conquérante de l'Eglise.

Quand Jean XXIII nous dit qu'en annonçant un concile, il avait obéi à une « inspiration surnaturelle, ressentie comme un choc inattendu », on comprend que dans notre monde actuel plus uni que jamais par les moyens modernes de communication, il importe d'y insérer l'unité spirituelle de fin et de moyens qui donne forme à toute société, spécialement à une société mondiale. L'inspiration du Pape répond à une opportunité, une grâce actuelle que l'Eglise nous offre. Malgré toutes les divergences ethniques, linguistiques, philosophiques, économiques et politiques des nations, il y a place pour un cheminement commun vers une fin précise que poursuit consciemment ou non la nature humaine : dignité de l'homme, destinée chrétienne.

Un concile permettra à l'Eglise de juger en profondeur, sur des faits solidement établis, la marche actuelle du monde et d'y dresser des phares qui en éclaireront les avenues. La lumière qu'ils projeteront sur notre humanité, tout en respectant la liberté de tous et de chacun, pourra orienter l'homme qui se cherche dans le désarroi du monde, en lui montrant sa dignité humaine dans sa destinée chrétienne qui, seule, donne un sens complet aux aspirations de l'homme.

Aux élèves du collège grec de Rome, le 14 juin 1959, Jean XXIII disait : « Il faut que l'Eglise s'adapte, tellement il y a d'évolution dans le monde moderne parmi les fidèles et dans le genre de vie qu'ils doivent mener... Lorsqu'elle aura réalisé cela, elle se tournera alors vers ses frères séparés et leur dira : voyez ce qu'est l'Eglise, ce qu'elle a fait, comme elle se présente ».

Dans *Ad Petri cathedram*, 3 juillet 1959, on lit : « Le but principal du concile consistera à promouvoir le développement de la foi catholique, le renouveau de la vie chrétienne des fidèles, l'adaptation de la discipline ecclésiastique aux conditions de notre temps. Ce sera sûrement un spectacle admirable de vérité, d'unité, de charité... pour ceux qui sont séparés de ce Siège apostolique, une invitation à chercher et à trouver l'Unité ».

Les obstacles qui s'opposent à cette Unité, tant du côté des Orthodoxes que des Protestants, Son Eminence le Cardinal Bea les a admirablement exposés récemment (Cf. *D. C.*, 15 janvier 1961, p. 93). Nous les reproduisons partiellement.

Si on compare ces Eglises — les Eglises orientales orthodoxes — aux divers groupes d'Eglises protestantes — qui se sont séparés cinq siècles plus tard, elles ont certainement de grands avantages. Les Eglises orthodoxes ont une succession apostolique régulière de leurs évêques, et elles ont des sacrements valides, surtout celui de l'Eucharistie. Elles conservent

dans leur doctrine l'antique tradition apostolique et patristique, et elles ne diffèrent de la foi de l'Eglise latine que sur peu de points, spécialement par la négation des dogmes définis par les Conciles qui se sont tenus après leur séparation, tels que la primauté et l'infaillibilité du Pontife romain. Ils vénèrent aussi la Sainte Vierge qui leur est très chère, bien qu'ils n'aient pas accepté les définitions dogmatiques de l'Immaculée Conception et de l'Assomption — dogmes déjà contenus dans leurs livres liturgiques et généralement admis par leurs fidèles — pour la raison que ces définitions ont été prononcées après leur rupture avec Rome. Au cours des siècles la conception de l'unité a varié dans ces Eglises... pour aboutir à l'union de cœur dans la foi, dans les mystères (sacrements) et dans un certain sentiment de fraternité. Un dernier obstacle est la différence de mentalité entre les Occidentaux et les Orientaux dont il ne faut sous-estimer l'importance. Mais la grâce de Dieu est toujours là pour aplanir la route de l'unité.

Du côté des protestants l'union est encore plus difficile. Ces nombreux groupes, bien que séparés de l'Eglise mère, ont conservé à des degrés divers beaucoup de choses du précieux patrimoine de l'Eglise mère, de laquelle bien souvent ils ont été séparés non de leur propre volonté, mais par le despotisme d'un prince ou le mauvais exemple d'un prélat mondain.

Parmi eux, ceux qui restent fermement fidèles à la doctrine dont l'héritage remonte à leurs ancêtres catholiques, et qui s'efforcent de la faire passer dans leur vie religieuse, se rendent facilement compte qu'ils ne possèdent pas la vérité entière et ni un grand nombre des secours que le Seigneur a promis à ses fidèles. On en trouve la preuve dans la fondation du Concile œcuménique fondé en 1948, à Genève et qui groupe aujourd'hui plus de 180 dénominations protestantes, y compris quelques Eglises orthodoxes.

Ajoutons encore une autre grave difficulté : selon la doctrine protestante, il n'existe pas d'autorité en matière doctrinale, mais chaque fidèle suit l'inspiration qu'il reçoit directement de l'Esprit-Saint. Par conséquent, il n'y a pas chez les protestants une autorité avec laquelle les catholiques pourraient traiter officiellement des questions de foi. Que l'on pense, de plus, que seulement pour les Etats-Unis on ne compte pas moins de 250 dénominations ou groupes religieux différents dont certains adhèrent au Conseil œcuménique de Genève. Comment traiter directement avec tous ces groupements ?

Il y a encore d'autres obstacles qui concernent également les orthodoxes et les protestants. On trouve chez tous une immense accumulation

d'incompréhensions, de ressentiments, de mauvais souvenirs, une grave ignorance de la vérité catholique et même des idées absolument fausses. Il y a aussi la vie peu exemplaire de beaucoup de catholiques, etc.

Il faut reconnaître cependant qu'il y a de solides fondements qui favorisent l'Union des chrétiens. Dans le dialogue télévisé, le 4 décembre 1960, Mgr Heenan, archevêque catholique de Liverpool, répondait au Dr Ramsey, devenu depuis archevêque de Canterbury : Je suis d'accord avec vous sur le fait que vous et moi nous sommes des chrétiens baptisés, ce qui constitue déjà une certaine unité, une unité extraordinaire. Les frères séparés doivent être considérés par les catholiques, non seulement en paroles, mais en actes, comme des frères, selon cette admirable parole de saint Augustin rappelée par Notre Saint-Père dans l'encyclique *Ad Petri Cathedram* : « Qu'ils le veuillent ou non, ils sont nos frères. Ils ne cesseront de l'être que s'ils cessent de dire le *Notre Père*... »

Le *Baptême* et le *Notre Père* sont donc les fondements solides sur lesquels devra s'édifier l'union des chrétiens, dans une charité intelligente toute dirigée vers la vérité.

A. LAMARCHE, O. P.

Spiritualité de la Pentecôte

Ce « cahier », le 14e de la nouvelle série des *Cahiers de la Pierre-qui-Vire*, fait partie, dans la même collection, d'un ensemble de volumes qui veulent initier à une spiritualité liturgique. A remarquer surtout, dans la même veine, le cahier numéro 11 *Initiation à la Liturgie* et le 9e dû, lui aussi à la plume de notre auteur, *Spiritualité Pascale. Spiritualité de la Pentecôte*¹ s'inscrit dans la suite normale de ce dernier et sera lui-même suivi d'une troisième étude intitulée *Spiritualité de Noël*, devant paraître au cours du présent automne 1961. Ainsi se trouvera bouclée en trois tomes l'œuvre de haute portée spirituelle que Dom Jean-Nesmy s'était proposé d'écrire et qui sera connue sous le titre global de *Spiritualité de l'année liturgique*.

Dans un premier chapitre du présent ouvrage sur la spiritualité de cette partie de l'année liturgique qui va de la Pentecôte à l'Avent et qu'il intitule *Unité de l'année liturgique*, l'auteur explique fort bien que le Mystère de la Pentecôte et de tous les dimanches qui suivent ne peut vraiment se comprendre que comme destiné à perpétuer, au cours de l'année, le grand mystère pascal, mort et résurrection du Christ-Jésus, que nous devons vivre chaque jour, jusqu'au retour définitif et triomphal du Seigneur. La *Spiritualité de la Pentecôte* prolonge ainsi la *Spiritualité*

1. Dom Claude Jean-Nesmy, Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 19 cm. 317 pages.

LE SENS DES FAITS

pascale, puisqu'elle « étend à toute l'Eglise de tous les temps la vie même qui anime intérieurement le Christ ressuscité ». C'est bien là la perspective à laquelle doit nous introduire une célébration assidue de la liturgie depuis la Pentecôte jusqu'au temps de l'Avent.

Le temps de la Pentecôte et des « dimanches verts » apparaît avant tout à Dom Jean-Nesmy comme le temps de l'Eglise, de l'Eglise qui sacrifie avec le Christ-Jésus, le temps de l'intériorisation, le temps où la liturgie du Christ devient notre liturgie ; le temps de la Parole, le temps par excellence de la lecture continue et continuelle de la Parole de Dieu, manifestée dans les Evangiles, les Epîtres ou les Psaumes ; le temps des Saints mais surtout le temps du « dimanche », le temps qui nous enseigne l'extrême importance de consacrer cette journée du dimanche au rappel de la Résurrection du Sauveur. L'auteur insiste sur ceci, fort heureusement d'ailleurs, à tel point qu'il y trouve l'ordonnance tout entière de son livre. La première partie s'intitule *Célébration de la Pentecôte* et comporte un chapitre sur le sens biblique, la liturgie et la mystique de la Pentecôte ; la seconde partie *Célébration du Dimanche* comporte à son tour quatre chapitres : dans le sillage de la Pentecôte, le retour du dimanche, survol des 24 dimanches et le dernier pouvant servir de conclusion, *les derniers temps*. Le cycle liturgique de la Pentecôte ainsi considéré implique donc, avec les nuances nécessaires, toute une spiritualité du dimanche. Il retrouve ainsi une plénitude de sens que les commentaires dits liturgiques d'autrefois ne nous avaient pas accoutumé de comprendre.

Le livre de Dom Jean-Nesmy est — au plan de la vie spirituelle — un des fruits les plus savoureux du renouveau des études liturgiques qui se produit dans l'Eglise depuis une quinzaine d'années. Ce livre, il faudra se le procurer, avec les deux autres qui constituent la trilogie « spiritualité de la vie liturgique », il faudra le lire et longuement le méditer.

T.-M. LANDRY, O. P.

Pour l'accueil des brises de la Pentecôte

Invitons les âmes à des considérations sur le Saint-Esprit en rappelant d'abord comment les hommes trouvent plaisir à naviguer à la voile. *Spiritus ubi vult spirat*, comme le vent souffle où il peut, et l'homme n'a plus qu'à fournir sa belle ingéniosité. Si on cherche avec son cœur, on voit que beaucoup de choses, vraies au sujet de l'eau et du vent, sont vraies de la grâce.

Sur l'eau, c'est déjà un repos de penser aux partenaires offerts en cette entreprise. La mer avec ses états, la mer avec ses mouvements. Tantôt c'est le calme plat et la contemplation à l'état de miroir. Un léger vent provoque la risée, et s'il enfle encore il cause les vagues, la houle, les tempêtes. La mer avec ses différents courants, la marée, les courants de densité, de dérive et de gradient. L'autre grand partenaire, par-dessus la mer, c'est le vent lui-même.

La mer dans les choses de l'âme c'est la miséricorde, et le vent : cette possibilité d'adoration que l'Esprit vient chercher et que l'homme met en exercice saluant la paternité divine, Gloire soit au Père. Alors les hommes peuvent vous regarder en attendant de vous immensément. Ils ne seront pas déçus. Non, ils ne seront pas déçus, parce que brillera non seulement votre air mais votre état désintéressé et parce que la religion leur sera montrée comme le plus élevé des bonheurs.

Ici c'est une vocation exaltante qui est en cause. On y est toujours à court de talent. On arrive à des points fréquents où le vent souffle encore mais c'est la voilure qui manque. Nos talents mal développés. La voilure c'est le moteur du voilier. Qu'elles nous inspirent donc toutes, les voiles différentes dont on se sert. Les voiles d'avant (les focs), les voiles envergées sur le mât et sur la hôte (le soutien horizontal), etc. Elles pratiquent toutes les vertus du bon accueil. Parfois dans la brume, mais aussi dans l'air et le soleil, elles se gonflent comme des créatures de vie et de mouvement.

La voile aujourd'hui est devenue un sport de plaisance. C'est le geste essentiel de l'homme sur la mer. La perfection ici d'après Monsieur Jean Peytel consiste à « aller là où l'on veut, et le faire mieux et plus vite que les autres quand il s'agit de compétition ». Mener la vie surnaturelle à la voile sous le souffle de l'Esprit c'est mieux atteindre tous les buts que l'on peut se proposer. « Celui qui pratique le sport de la voile, continue le même auteur, conduit un engin inerte et reçoit la force de propulsion de l'extérieur ». Force d'en haut sur l'âme grandement artiste (non pas inerte comme le voilier) l'âme douée de mille forces pour toutes les entreprises de salut.

« La mer, même lorsqu'elle paraît inoffensive, demande à être toujours traitée avec respect ». Il en est ainsi de l'amour. Il faut admirer par avance toutes les personnalités qu'on va rencontrer dans le jour. Préparer notre souffle intérieur. C'est à partir de cette admiration qu'on pourra leur être utile. Cette admiration par avance préparée dans le secret est parfois bien plus lumineuse et nourrissante pour l'âme que

LE SENS DES FAITS

celle qui sera possible dans les distractions ou dans les barrages de l'événement.

Ceux qui achètent les petits bateaux de plaisance qu'on voit dans les ports ordinairement ne vivent pas au bord de la mer. Ce sont des terriens. Ils ont encore plus besoin de l'océan pour s'évader, et de plus la mer elle-même est plus belle si elle est une mer rêvée, i.e. embellie par l'art de l'âme humaine. Embellissons de même manière les rencontres à faire, en sorte que les âmes soient encore plus poreuses à l'éternel. Et que nous, présents sur ces océans, ils puissent se réjouir et dire : voici qu'aujourd'hui nos eaux sont devenues les porteuses d'un précurseur !

En route vers le sommet de la perfection, tous les hommes de tous les siècles forment une équipe. La solidarité humaine est un phénomène très dense, encore que non seulement il suppose, mais de plus il sauvegarde l'indépendance et la liberté de chacun.

On pourrait ici emprunter des exemples soit au monde de la montagne, soit à l'univers de la compétition nautique. Non seulement les régates, entreprises de plaisance, mais comme elles œuvres de loisir aussi, les courses-croisières (celle de New-York aux Bermudes, par exemple), ont amélioré l'architecture et les types de bateaux au service de l'homme. Car il s'agit alors de passer à travers une difficulté. Nous devrions faire face aux imbroglios sociaux nécessaires avec reconnaissance de pouvoir grandir les souplesses de notre bateau. Le seul fait d'accepter de vivre en régate ou en course-croisière amène à modifier son dessin ou ses vues sur l'acte d'être. On voit les virtualités plus ou moins grandes de chaque unité navale si on les met en concurrence. Ainsi d'un groupe d'âmes en concurrence. Va gagner le bateau qui a le plus de sourire et de simplicité. Simplification signe de perfection est une vérité dense qui s'applique à la technique de construction du voilier. De même grandir en noblesse spirituelle c'est grandir en simplicité. Enfin, un voilier, même pour compétition, est un bateau de plaisance et je termine en disant qu'il faut vivre sa religion avec une réelle plaisance intérieure, si on veut porter son âme jusqu'aux limites de la perfection spirituelle. C'est ici que l'âme implore, avec leurs grâces incomparables, tous les souffles d'en haut :

*O lumière de bonheur
venez briller dans le cœur
de chacun de vos amis !*

Arcade-M. MONETTE, O. P.

La Maison Montmorency, mai 1961

Au carrefour de la loi et de la conscience

Nous, Canadiens français, avons l'habitude de ne nous soucier des lois qu'une fois les lois faites et codifiées. Autrement dit, nous ne sommes d'accord que pour les trouver en désaccord avec ce que nous aurions voulu qu'elle fussent : jamais pour les faire telles que nous les voulons. Je doute donc fort du résultat d'un sondage entrepris par la *Revue Dominicaine*, admirant seulement que pour une fois on ose nous inviter à penser et à prendre nos propres responsabilités face à ce que nous voulons être.

N'étant pas du nombre des collaborateurs officiellement invités à se prononcer sur la redoutable question de la censure cinématographique, je préfère me tenir ici en marge de la question et rappeler un fait qui me paraît cependant capital en la matière. Ce fait, c'est que les lois écrites sont, bien souvent, surtout en pays latins — les catholiques latins sont par nature et tendance très formalistes, très pharisiens, — la cuirasse derrière laquelle les consciences ont l'habitude de se dérober à leur vrai devoir et à leur vraie responsabilité. Il est plus facile de faire une loi que de se convaincre de la nécessité qu'il y a de la porter, et plus facile de s'écrier : « Il y a une loi contre cela » que de s'imposer les démarches qu'il faut pour la faire respecter. Faire et multiplier les lois est une excellente manière de se dispenser personnellement de tout engagement moral : et c'est la bonne raison pour laquelle les démocraties se gavent de lois qui leur donnent une bonne conscience sans affecter pour autant leur comportement.

Ainsi, on discute beaucoup présentement, à Québec et dans tout le Québec, la loi concernant la vente des boissons. Ceux qui seraient trop pressés de se récrier que de telles discussions prouvent, une fois de plus, que le Québec est le « pays du péché mortel » feraient bien de s'inquiéter de ce qui se fait, actuellement, en France, en matière de réglementation concernant la vente et l'usage des boissons, la prostitution, etc. (mais la France n'intéresse que lorsqu'elle est pour nous contradiction !) Il reste pourtant, au sortir des discussions entendues en Chambre, un point assez clair : jusqu'ici nous avons eu des lois, des lois sévères et fortes, mais qui n'avaient pas empêché la débâcle dont nous sommes tous les témoins atterrés. Les lois étaient là !... Et, comme telles, elles nous dispensaient de toutes responsabilités sociales. Les lois étaient pourtant violées ; dans chaque municipalité le maire, — chevalier de Saint-Grégoire, — les conseillers, — tertiaires et membres des ligues du Sacré-Cœur, — savaient fort bien que sous leur nez, à l'année longue, les lois étaient

LE SENS DES FAITS

violées, mais... les lois étaient là, et ils pouvaient chaque soir s'endormir pacifiquement dans le Seigneur, n'ayant rien dit, rien fait, rien entrepris pour faire cesser cet état de chose, mais toujours prêts à signer des deux mains toutes les pétitions qu'on leur demanderait pour que de nouvelles lois plus sévères soient portées...

C'est dans ce contexte que j'appréhende autant que j'espère la parution d'un nouveau Code de la Censure Provinciale du Cinéma. Je l'appréhende, parce que je prévois assez que ce Code sera pour la majorité des consciences québécoises non pas une occasion de s'exercer, mais plutôt de profondément s'endormir dans une quiète sécurité. Je l'espère, parce que l'occasion de l'introduction de ce nouveau Code pourrait donner lieu à un réveil de la conscience nationale... Si tant est qu'il nous en reste une ou que nous sachions ce que cela a jamais pu signifier que de s'inquiéter d'en avoir une.

Richard LACOMBE

Adolescence et amour

Dans la revue *Actualité*, livraison de mars, p. 11, le R. P. Joseph d'Anjou, S. J., a présenté mon volume intitulé : *Adolescence et amour*. Il en a écrit de bonnes choses, mais il a ajouté, sans doute avec une bonne intention dont je ne me permets pas de douter, des remarques injustes que je dois relever et réfuter, d'autant plus que la revue *Actualité* a un tirage considérable et pénètre dans de nombreux milieux.

Il a écrit notamment au sujet de mon volume : « Je regrette qu'il manque ici une psychologie profonde de l'adolescence ». Cette accusation me paraît absolument imméritée, car de nombreux témoignages reçus de la part d'éducateurs très compétents soutiennent le contraire. Il m'aurait d'ailleurs été absolument impossible de préparer une étude élaborée sur l'adolescence et l'amour, sans avoir des notions assez solides de ce secteur de la psychologie. De plus, je dois avouer avoir omis dans mon ouvrage plusieurs chapitres, qui auraient doublé et même triplé la quantité du texte, afin que ce livre ne fût pas trop considérable pour l'ensemble des lecteurs éventuels.

Par ailleurs, le problème était trop difficile et complexe pour que je me contente d'une œuvre de vulgarisation. J'ai donc dû recourir à une présentation plutôt scientifique, et conséquemment un peu aride, car il semble impossible d'apporter des solutions faciles à des problèmes difficiles. Ce livre a été écrit pour les prêtres, les éducateurs, les parents et les adolescents qui ont une certaine culture intellectuelle. Sans doute,

quelques chapitres sont un peu difficiles, mais ils étaient nécessaires pour bien démontrer l'état de l'amour humain dans l'économie actuelle de la Rédemption. Tout récemment, j'ai remarqué que le R. P. Marcel Marcotte, S. J., le responsable du programme radiophonique *Cœur à cœur*, a justifié la présentation sérieuse et scientifique de ses réponses. Je considère qu'il a parfaitement raison, même si certains problèmes traités par lui dépassent la capacité intellectuelle d'une partie de ses auditeurs.

Quant au P. d'Anjou, il ajoute au sujet de mon livre : « Réserve plus sérieuse : à propos de la conception de l'amour, l'auteur, qui multiplie les notations utiles, tolère trop d'équivoques et de contradictions. S'il refuse, avec raison, d'identifier amour et sexualité (p. 129), pourquoi approuver des textes qui les confondent ? » (pp. 45, 133-135).

Ce sont là des accusations fausses et injustes. Considérons d'abord le cas de l'amour et de la sexualité. Il est vrai qu'à la page 129, je me refuse d'identifier amour et sexualité, comme certaines gens qui considèrent l'amour comme n'étant pratiquement qu'une source de plaisirs ; toutefois, aux pages 45, 133-135, je n'approuve aucunement des textes qui confondent ces deux réalités. En effet, j'écris notamment qu'il faut « lier la sexualité à l'amour, conçu comme un grand sentiment prenant toute la vie, et l'amour au mariage ». Ainsi, lorsqu'on *distingue* le corps de l'âme, on ne confond pas ces deux éléments en soutenant que l'âme est *liée* au corps. En conséquence, je n'établis aucune confusion de l'amour et de la sexualité, comme le prétend le P. d'Anjou, mais seulement distinction d'une part et union d'autre part, selon l'adage de Jacques Maritain : *Distinguer pour unir*.

Contrairement encore à ce qu'écrit le P. d'Anjou, je ne tolère ni équivoques ni contradictions. En effet, je rappelle, en parlant des composantes de l'amour humain, que la terminologie à ce sujet n'est pas *uniforme*, et je signale les termes les plus courants utilisés par les différents auteurs (pp. 78-79). Si nous lisons, par exemple, l'encyclique de S. S. Pie XII sur la virginité, nous rencontrons des locutions très variées pour l'exprimer : sainte virginité, parfaite chasteté consacrée au Seigneur, célibat ecclésiastique, virginité chrétienne, état de chasteté parfaite, etc. Nous ne pouvons accuser de formuler des équivoques et des contradictions les auteurs qui n'adoptent pas la terminologie conforme à nos préférences personnelles. Il suffit que le sens de leurs termes soit légitime et suffisamment clair : c'est là une question d'objectivité et d'honnêteté intellectuelles.

Voici une autre remarque du P. d'Anjou qui est absolument erronée : « Le dernier paragraphe de la page 159, écrit-il, est inacceptable, faute

LE SENS DES FAITS

de distinguer *continence* et *chasteté* ». Vraiment, le bon Père a été mal avisé de formuler cette accusation, car le texte incriminé est extrait d'une conférence prononcée à un Congrès de professeurs de théologie à Paris. Si cette affirmation avait été réellement *inacceptable*, nous pouvons imaginer la vive réaction qui aurait explosé chez tous ces théologiens chevronnés. Par ailleurs, dans une étude publiée par la revue *Culture* (sept. 1958, mars 1959), j'ai exposé, en me basant sur saint Thomas d'Aquin et plusieurs des meilleurs théologiens, la notion exacte des principales dispositions ou vertus relatives à la chasteté : pudeur, pudicité, chasteté, continence, virginité (sept. 1958, pp. 304-308). Et je puis affirmer que le texte jugé *inacceptable* par le P. d'Anjou est parfaitement correct et orthodoxe.

Finalement, ce Père ajoute, dans sa recension de mon volume : « Il eût été facile d'intégrer les apports doctrinaux de l'ouvrage en les centrant sur Jésus-Christ, dont tout homme doit être l'imitateur, compte tenu de la grâce propre à chacun ». En réalité, il s'agit là d'une remarque fantaisiste ; en effet pour Notre-Seigneur ne s'est jamais posé le problème des fréquentations ni précoces ni normales et, de plus, — ce qui est très important, — il n'a aucunement connu dans ses facultés et dans ses sens les désordres que laissent en nous les suites du péché originel et les restes des péchés personnels.

En bref, disons que presque tous les chapitres de mon volume ont été publiés dans deux des revues les plus sérieuses du Canada français : la *Revue Dominicaine* et la *Revue de l'Université Laval*, ce qui me dispense de commentaires plus élaborés. En terminant, je dois ajouter que je doute nullement des bonnes intentions du P. d'Anjou et, pour la première partie de ses commentaires qui m'était très favorable, qu'il me permette de le remercier sincèrement.

Ovila MELANÇON, C. S. C.

Sanatorium Notre-Dame,
Sainte-Adèle en Bas, P. Q.

aumônier

Chacun sa vérité

Le titre le plus révélateur de Pirandello. Celui qui pourrait remplacer ceux de bien d'autres pièces, servir même de thème général à toute son œuvre.

Par cette inquiétude fondamentale de la vérité, par la profondeur psychanalytique de ses plongées dans les consciences, par l'impossibilité où se trouvent ses personnages, malgré leurs sincères tentatives, de sortir

de leur individualité pour communier avec leurs semblables, Pirandello est le plus actuel des dramaturges contemporains.

Malgré son génie, sa touche personnelle, fait que la substance de son œuvre, la même que celle de tant de philosophes, de psychologues, d'essayistes et de littérateurs, devient sous sa plume la plus étonnante matière de théâtre qui soit. De cette substance antithéâtrale, Pirandello a fabriqué du grand théâtre ; sa connaissance des traditions italiennes et son métier de metteur en scène y sont pour quelque chose. Mais le génie a passé par là.

On ne résume pas Pirandello : il faudrait tout redire, tant sa science de l'enchaînement est rigoureuse. Ses personnages, d'apparence volubile, ne disent pourtant que ce qui est absolument nécessaire à la marche de la pensée. Une analyse scolaire de *Chacun sa vérité* pourrait répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que la vérité pour Pirandello ? Peut-on être objectif ? La connaissance est-elle une chimère ? Le vrai et le faux sont-ils totalement distincts ? Etc.

Pourtant, sur scène, une seule question se pose : que se passe-t-il dans le ménage Ponza ? Elle deviendra à un moment : qui est madame Ponza ? Toutefois, à l'intérieur de cette question, la curiosité bourgeoise se transforme peu à peu en une inquiétude de fond entraînant un véritable tourment chez Ponza et sa belle-mère. Ce tourment se développerait jusqu'à l'hallucination, sans cet humour si caractéristique qui prévient ici la tragédie, mais ne supprime pas le drame, et qui humanise le *suspense* en utilisant les ressources du jeu, de l'intrigue, et même de la mystification.

Les éléments de la pièce sont extrêmement multiples ; metteur en scène et interprètes ne peuvent s'empêcher de mettre l'accent sur l'un plutôt que sur l'autre, suivant leur vision propre de la pièce. Doit-on leur donner d'emblée raison en se disant : chacun sa vérité ? Dans une certaine mesure, mais...

Jean Gascon, malgré l'introduction tragique qu'il présente dans le programme, a inscrit sa mise en scène aux titres de l'humour, de l'intrigue et de l'habileté : la variété et la souplesse de sa mise en place l'indiquent clairement. Le côté *suspense* et mystification de la pièce passe pleinement. Cela parfois au détriment de l'inquiétude et du tourment. L'insolite l'emporte trop sur l'inquiétant, l'énigme dépasse le malaise supérieur que le texte doit communiquer.

Pirandello était homme de théâtre : on ne peut, sans risques sérieux, passer outre ses propres indications de personnages. Ainsi Jean-Louis Roux (Ponza) est l'antithèse même du personnage décrit par l'auteur : sa sincérité, plus nerveuse que violente, ne nous le fait pas oublier. De

LE SENS DES FAITS

même l'interprétation remarquable de Janine Sutto ne comble pas les décades qui la sépare de la vieille Mme Frola : le personnage y perd de sa force réaliste. Les caractères de Pirandello supportent mal la composition. D'autre part il aurait fallu marquer davantage les entrées et les sorties de ces deux personnages-victimes du drame.

En revanche Jean Gascon joue magistralement Lambert Laudisi, l'acteur-témoin, à la fois complice de l'auteur et du public. Henri Norbert a l'autorité qu'il faut à M. Agazzi. Les autres interprètes se tiennent un peu trop près du réalisme de télévision ; l'ensemble par moments manque de projection.

Le décor de Robert Prévost, très impressionnant, n'est malheureusement pas très fonctionnel. Il accroche trop l'œil et distrait de l'action. Il me semble aussi trop riche pour la condition sociale des personnages.

Il n'est pas bon d'anticiper trop de joie d'un spectacle. Je m'attendais, je l'avoue, à une fête de théâtre, comme celle de *La mouette* ou de *Venise sauvée*. *Chacun sa vérité* est un spectacle honnête qui a même d'excellents moments, aux deux derniers actes surtout. Mais de la conjugaison Pirandello et TNM j'espérais beaucoup plus. A la troisième, la pièce n'était pas encore complètement rodée ; peut-être ensuite s'est-elle épanouie.

Gilles MARSOLAI

Un théâtre de Jeunes à Montréal

Après avoir démarré très lentement et risqué une passe dangereuse au début de 1961, la saison théâtrale traverse actuellement une période beaucoup plus remplie. Dans ce courant de renouveau digne du printemps, nous voudrions aujourd'hui parler plus particulièrement des jeunes troupes. Deux d'entre elles étaient candidates au Festival Régional d'Art Dramatique, région de Montréal.

L'Atelier Universitaire a présenté au Gésu *La Cruche Cassée* de Henrich Von Kleist. Cette comédie présentait autant d'atouts que de difficultés : atouts d'une distribution et d'une intrigue simples : difficultés d'un sujet assez mince ainsi que d'un certain flottement quant au ton à donner à la pièce. L'ensemble a formé un spectacle d'une excellente tenue, qui passait facilement la rampe et atteignait souvent d'excellents effets comiques. Les comédiens adroitement dirigés par notre confrère Gilles Marsolais n'ont cependant pas tous réussi à entrer dans le jeu au même diapason. Mais il faut convenir que tous n'avaient pas le même métier et qu'à côtés de performances vraiment professionnelles, certains comédiens ont eu quelque peine à soutenir sans défaillance des rôles de composition assez complexes.

Le Théâtre de la Saucière a présenté au Festival une pièce d'un tout autre style : *Mademoiselle Jaïre* de Ghelderode. Cette troupe a remporté les honneurs du Festival, remportant six des onze prix décernés cette année. « La pièce de Ghelderode est une imagerie flamande des Évangiles. On y voit l'épisode de la fille de Jaïre transposé au XVI^e siècle. C'est bien un mystère au sens le plus profond du mot, et l'on est tour à tour, secoué de rire ou bouleversé ». Ainsi s'exprime Morban Lebesque au sujet de cette pièce étrange qui peut nous déconcerter sans jamais nous laisser indifférents. Toutes les pièces de Ghelderode sont de véritables défis aux metteurs en scène, et Jean Richard a prouvé par la réalisation qu'il a faite de *Mademoiselle Jaïre* qu'il était de taille à affronter de telles difficultés. Le premier acte surtout se remarquait par un dosage parfait des mouvements, des couleurs et des jeux de scène, et cela malgré le handicap de monologues souvent obscurs. Cette jeune troupe semble avoir compris le sens mystérieux de cette pièce qui entreprend de nous faire revivre les miracles et les mystères de l'Évangile à rebours. L'impression était violente, tout comme une toile Brueghel, ainsi que l'a voulu sans doute l'auteur, Flamand comme le célèbre peintre.

Le Studio, nouvelle troupe dirigée par Jacques Zouvi montait récemment au Gésu *Le Bal des Voleurs* de Jean Anouilh. Malgré des difficultés sans nombre de régie interne, lesquelles n'étaient pas sans agir sur le tempo et l'entrain de la pièce, cette jeune troupe a manifesté une étonnante ingéniosité et beaucoup de fraîcheur dans la présentation de cette pièce rose d'Anouilh. Le public a boudé cette première tentative du *Studio* et cela est bien dommage. En effet, le spectateur a pu trouver ces soirs-là, un véritable style de théâtre qui s'adaptait parfaitement au ton léger et badin de la pièce. On avait réalisé cette gageure de rendre et charmant et fantaisiste ce qui n'aurait pu être que désuet et hors de propos. Car c'était une gageure que de jouer avec sincérité et humour un texte faussement 1900.

Enfin il faut mentionner la dernière production du *Théâtre de Quat'Sous* : *Les trois Chapeaux Claque*, de Miguel Mihura. La réputation de Paul Buissonneau, l'extraordinaire directeur du *Théâtre de Quat'Sous* n'est plus à faire. On lui doit quelques-uns des meilleurs moments des dernières années dans le monde du théâtre. Qui a pu oublier *La Tour Eiffel qui Tue* et surtout *Le Manteau de Galilée* ? Dans *Les Trois Chapeaux Claque*, on retrouve la même poésie, la même direction sûre et pénétrante qui fait du moindre débutant un comédien qui connaît l'art de la présence en scène. La pièce doit également beaucoup à l'interprétation de François Guillier qui décidément s'annonce comme un

LE SENS DES FAITS

grand comédien. Il campe un extraordinaire Don Dionisio, sorte de fiancé tranquille et routinier qui se transforme petit à petit en un amoureux plein de poésie et de rêves. L'ensemble de la présentation garde un étonnant caractère d'unité malgré la diversité des tons employés. On passe très facilement d'une surprise-partie à la mode 1920 à un dialogue touchant entre le héros et la belle Paula sans que l'équilibre de la pièce s'en ressente. En somme, ce divertissement s'ajoute aux autres réussites Buissonneau.

D'autres jeunes troupes présentent également des spectacles à Montréal présentement. Mais le caractère trop strictement expérimental de leurs expériences nous suggère d'attendre avant de commenter leurs tentatives.

Micheline DUMONT

« Dieu est né en exil » par Vintila Horia ¹

Le Prix Goncourt est toujours un événement littéraire, mais cette année il a été doublé d'une querelle politique... Pour la troisième fois, il a failli être attribué à un écrivain étranger, à un Roumain d'expression française. A la nouvelle de cette attribution tout le monde de la presse se mit en branle pour protester. Les Académiciens connaissaient-ils le passé de Vintila Horia ? savaient-ils qu'il avait été de 1935 à 1941 un nazi militant ?... L'auteur renonça alors au Goncourt et les Dix décidèrent de ne pas le décerner cette année.

Vintila Horia nous donne à lire les supposés *Mémoires* d'Ovide, puisqu'il s'agit, comme nous l'indique la couverture du livre, d'un roman. Marguerite Yourcenar avait déjà ouvert la voie à ce procédé littéraire en écrivant un très beau livre : *Les Mémoires d'Hadrien*.

Pourquoi avoir choisi Ovide ? En 1958 on célébrait le bimillénaire du grand poète latin. Vintila Horia relut donc les œuvres d'Ovide et découvrit qu'Ovide, comme lui, avait connu la tragédie de l'exil, bien plus, qu'il était mort en Roumanie. Une affinité se créa par-delà les siècles entre les deux écrivains.

C'est en l'an IX de notre ère que l'auteur des *Métamorphoses* fut exilé par Auguste. Les raisons de ses malheurs sont demeurées mystérieuses. L'empereur voulant réformer les mœurs romaines fut sans doute choqué par l'immoralité des œuvres du poète. Peut-être faudrait-il penser aussi à des griefs politiques, car Tibère, le successeur immédiat d'Auguste, resta insensible aux appels de pardon qui lui furent adressés.

1. Publié par la Librairie Arthème Fayard, Paris, 1960.

Ovide qui ne croit plus aux dieux de la religion romaine ne sait plus vers qui se tourner pour être consolé. Il vit avec un peuple, les Gètes qui croient en un Dieu unique. Zamolkis, législateur des tribus gétiques serait-il ce Dieu ? La rencontre d'un médecin grec, Théodore, sera pour Ovide la lumière dans la nuit. Le médecin qui a beaucoup voyagé lui annonce une grande nouvelle : Dieu est venu au milieu des hommes. Théodore était à Bethléem la nuit de la naissance de Jésus. Connaissant les prophéties messianiques, il est convaincu que l'enfant vu dans la crèche est vraiment le Sauveur. Une grande espérance habitera désormais le poète et l'idée de la mort en terre étrangère lui paraîtra plus supportable.

Je n'hésite pas à écrire qu'avec *Dieu est né en exil* nous sommes en présence d'un grand livre par la pensée et par le style. Qu'un étranger parvienne à écrire une si belle langue est déjà une merveille. Le style de Vintila Horia est ferme, simple, sans bavure. Sa langue limpide et savoureuse est digne en tous points des maîtres de la langue française !

Un passage du roman m'a particulièrement frappé. Le Grec Théodore, qui a vu la naissance de Jésus, apprend qu'Hérode, craignant d'être dépossédé de son trône, veut faire mourir l'enfant né à Bethléem. Aussitôt il tente d'avertir Joseph et Marie. Mais ceux-ci ont déjà fui avec l'enfant, prévenus, comme le croit le médecin, par Dieu Lui-même. Depuis, Théodore cherche partout le Messie : « J'avais trouvé Dieu et je l'avais perdu. Je l'avais vu, couché dans la paille, réchauffé par la respiration des bêtes. Il m'avait regardé un instant, ce regard est resté dans mon regard comme une tache de lumière... Je le cherche encore ». Dans ces quelques lignes — l'écho du cri de saint Pierre : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle » — retentit l'appel tragique des hommes qui de tout temps ont cherché Dieu.

Bernard-M. MATHIEU, O. P.

Chronique des disques

Parmi les enregistrements récents, plusieurs méritent de retenir notre attention. D'abord, voici un disque qui sort de l'ordinaire. Son titre est « Love in Bath ». Il s'agit d'arrangements de certaines œuvres de Hændel par le regretté Thomas Beecham, pour un ballet dont lui-même a écrit le scénario et qui s'intitulait « The Great Elopement ». Cette musique est dans le plus pur style classique, elle est fort belle et elle plaît beaucoup. L'Orchestre Philharmonique Royal est sous la direction de Sir Thomas Beecham. Je recommande vivement ce disque à tous ceux qui veulent entendre quelque chose à la fois de nouveau et de consistant (Angel, 35504).

Un autre disque, qui ne saurait manquer d'être apprécié, comporte quatre concertos pour deux violons, de Vivaldi. Et, si je ne me trompe, c'est leur premier enregistrement. Ce sont le *Concerto en ré mineur*, F. 1, no 100, le *Concerto en do mineur*, F. 1, no 12, le *Concerto en sol mineur*, F. 1, no 98 et le *Concerto en Ré majeur*, F. 1, no 41. Ils sont magnifiquement interprétés par les violonistes Isaac Stern et David Oistrakh, avec le groupe de cordes de l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugene Ormandy (Columbia, ML 5604).

Voici encore un premier enregistrement. Il s'agit de six *Concertos pour deux orgues*, par le Padre Antonio Soler (1729-1783). Celui-ci les a composés pour son élève, l'Infant d'Espagne, Don Gabriel de Bourbon. Ces œuvres très intéressantes sont interprétées ici par les organistes E. Power Biggs et Daniel Pinkham. Et l'on saura gré, sans doute, à la compagnie Columbia de nous les avoir présentées (Columbia, ML 5608).

Dans la collection « Monumenta Italicæ Musicæ », sous le titre de « Serata Napoletana » (Soirée Napolitaine), l'ensemble « I Musici » présente les quatre œuvres suivantes : le *Concerto Grosso no 3, en Fa majeur*, d'Alessandro Scarlatti ; le *Concerto en Ré majeur pour violoncelle, cordes et continuo*, de Leonardo Leo ; le *Concerto en fa mineur pour cordes et continuo*, de Francesco Durante ; le *Concerto en Sol majeur pour flûte, cordes et continuo*, de Giovanni Battista Pergolesi (Pergolèse). Vraiment, cette musique italienne est ravissante. Et je ne saurais trop recommander un tel disque (Epic, LC 3760).

L'Ode pour la Fête de sainte Cécile, de Hændel, est une autre œuvre qu'on n'a pas souvent l'occasion d'entendre, mais qui en vaut la peine. Elle dure environ une heure. Et elle se divise en douze mouvements. Or, la plupart des mouvements mettent en vedette un instrument ou un groupe d'instruments. Cette œuvre splendide est interprétée par Adele Addison, soprano, John McCallum, ténor, John Wummer, flûtiste, Laszlo Vargas, violoncelliste, Bruce Prince-Joseph, organiste, le Chœur de l'Université Rutgers sous la direction de F. Austin Walter et la Philharmonique de New-York dirigée par Leonard Bernstein (Columbia, ML 5606).

Sur le même disque, l'on trouve deux œuvres d'autres contemporains : d'abord, les *Danses Symphoniques*, de Rachmaninoff (que l'éditeur présente comme le premier enregistrement par l'orchestre favori du compositeur) ; ensuite, *Paganiniana*, de Casella (que l'éditeur présente également comme un premier enregistrement). Les *Danses Symphoniques*, de Rachmaninoff, sont une de ses œuvres pour orchestre les plus agréables à entendre. Quant à *Paganiniana*, de Casella, cette œuvre est basée sur

différentes compositions de Paganini, qui fut à la fois un virtuose du violon et un auteur remarquable (Columbia, ML 5605).

La compagnie London, dans sa série internationale nous offre, sous le titre de « German Army Chorus and Brass Band », un pot-pourri de vingt-quatre des plus célèbres chansons de marche allemandes, interprétées par les chœurs du Collège militaire de Hambourg. Cela ne manque pas d'intérêt ! (London, TW 91235).

Sous le titre de « Rhapsodies », l'on trouve sur un même disque les quatre œuvres suivantes : la *Rhapsodie no 2*, de Liszt ; la *Rhapsodie Roumaine no 1*, d'Enesco ; la *Moldau* et l'*Ouverture de la Fiancée vendue*, de Smetana. Ces œuvres sont jouées brillamment par l'Orchestre Symphonique RCA Victor, sous la direction de Stokowski (RCA Victor, LM 2471).

Deux symphonies de compositeurs français sont merveilleusement exécutées par l'Orchestre National de la Radiodiffusion Française, sous la direction de Sir Thomas Beecham. Il s'agit de la *Symphonie en Do majeur*, de Bizet, et de la *Symphonie en sol mineur*, de Lalo (Capitol, G 7237).

L'Orchestre Symphonique « Hollywood Bowl », dirigé par Miklos Rozsa, présente, sous le titre de « Danube Waves », les œuvres suivantes : une valse de Josef Strauss, intitulée « Vie, Rire et Amour » ; les « Flots du Danube », d'Ivanovici ; l'*Ouverture de « La Fiancée vendue »*, de Smetana ; la marche « Radetzky », de Johann Strauss, père ; la *Rhapsodie Hongroise no 14*, de Liszt ; enfin un arrangement orchestral d'une chanson tzigane, intitulée « Il n'y a qu'une fille ». Cette musique « danubienne » a son charme ! (Capitol, P 8540).

Dominique VÉRIEUL

L'esprit des livres

J. et Raïssa MARITAIN. — « Liturgie et contemplation ». *Présence chrétienne*. Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 18 cm. 100 pages.

Devant le renouveau du mouvement liturgique doit exister un certain équilibre entre la prière contemplative (avide de solitude) et la prière liturgique (essentiellement communautaire). Jacques et Raïssa Maritain interviennent dans ce débat pour remettre toutes choses dans l'unité d'une plus haute lumière. Ils accueillent l'expérience chrétienne dans sa totalité, rétablissant l'équilibre par un recours à la réflexion théologique. Ceux qui se refusent à un effort théologique auront toujours tendance à identifier leur propre expérience avec celle de l'Eglise. Dans ce volume, la primauté de la contemplation y est affirmée, à cause de la primauté de la charité elle-même qui en est le principe.

Au chapitre « Liberté des âmes » (p. 90), l'auteur s'élève contre les exagérations pseudo-liturgiques en se référant à *Mediator Dei* à bon droit. « Un bon nombre de chrétiens ne peuvent se servir du Missel romain, même s'il est écrit en langue vulgaire ; et tous ne sont pas aptes à comprendre correctement, comme il convient, les rites et formules liturgiques... En outre les besoins des âmes et leurs goûts ne sont pas les mêmes chez tous, et ne demeurent pas toujours les mêmes en chacun. Qui osera dire sur la foi d'un tel préjugé, que tant de chrétiens ne peuvent participer au Sacrifice eucharistique et jouir de ses bienfaits ? Mais ces gens-là le peuvent assurément grâce à une autre méthode, qui se trouve être pour certains plus facile, comme par exemple, de méditer pieusement les mystères du Christ, d'accomplir d'autres exercices de piété et de faire d'autres prières, qui bien qu'elles diffèrent des rites sacrés par la forme, s'accordent cependant avec eux par leur nature ».

Rome a toujours été vigilante à s'opposer à toute tentative de *régimentation* des âmes. Elle sait que l'esprit de la liturgie demande le respect de la liberté évangélique propre à la nouvelle Loi ; elle sait aussi que dans l'Eglise de la terre comme dans celle du Ciel, il y a beaucoup de demeures. Excellent volume que nos liturgistes feront bien de méditer.

A. L.

Céline DUPRÉ — « Elizabeth Bégon ». Collection Classiques Canadiens. Fides, Montréal. 17 cm. 94 pages.

Voici le 19^e volume de cette collection où l'on groupe au petit bonheur les figures les plus représentatives de notre histoire. Grâce à une introduction bien construite de Céline Dupré, et évidemment à la correspondance de ladite Elizabeth, nous planons en toute sûreté sur cette société canadienne-française du XVIII^e siècle. Certes Elizabeth Bégon n'a aucune prétention littéraire et ne s'improvise pas historienne. Elle

nous intéresse en ce qu'elle nous trace avec précision les éléments de la vie de cette société C. F.

Abstraction faite de certaines insipidités, il reste que c'est un bon volume sur la « noblesse de nos origines » (sic). Alors, vous êtes convaincu ? Si vous êtes intéressé aux commérages de Madame, tendez l'oreille et répandez les nouvelles.

Jean-Pierre Phaneuf

Micheline DUMONT — « Laure Conan ». Editions Fides. Classiques canadiens, 1961, 17 cm. 94 pages.

Voici le 20^e volume de cette collection qui nous présente notre première romancière canadienne-française : Laure Conan, de son vrai nom Félicité Angers. Micheline Dumont s'est occupée de la présentation.

Abstraction faite de quelques pages surannées voire même excessives parfois, ces bribes assez restreintes de l'œuvre imposante de l'auteur suffisent à nous retremper dans cet « Eden spirituel » qu'était le début du XX^e siècle.

Certes Laure Conan a contribué à enrichir notre patrimoine par ses nobles pensées sur la religion et le patriotisme, mais l'évolution doit être la marque d'un peuple adulte. Avons-nous évolué ? Je vous laisse le soin de répondre.

Alain GUILLERMOU — « Saint Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus ». *Maîtres Spirituels*. Editions du Seuil, Paris, France. 18 cm. 187 pages.

« ...cette animosité dont la Compagnie, parmi les ordres religieux, semble avoir eu le privilège ingrat ». (p. 177).

Il importe beaucoup de se débarrasser de ses préjugés en lisant ce volume. L'indifférence d'abord et l'objectivité ensuite doivent caractériser le lecteur. Est-ce une apologie de la Compagnie, une justification amorcée par un Jésuite investi d'anti-jésuites ? Si tel avait été le cas, l'œuvre n'aurait pas mérité d'être catalogué parmi cette phalange spirituelle.

C'est une excellente étude sur la doctrine ignacienne. Tout d'abord, l'auteur nous introduit dans l'intimité de la vie de saint Ignace. Ce n'est pas une étude sèche des événements qui ont entouré la vie du saint, au contraire, l'auteur commente ces événements, en extrait toute la substance spirituelle. Suit le chef-d'œuvre du volume : l'étude proprement dite de la doctrine ignacienne : Exercices Spirituels, Constitutions, Journal Spirituel. Guillermou a enrichi ces pages des plus beaux textes de saint Ignace. Autant la première partie a été excellente, autant la deuxième a quelque peu fléchi. L'auteur a intitulé son chapitre : l'héritage, pour nous instruire ensuite de trois événements qui ont soulevé maints débats : les Réductions du Paraguay, les Jésuites et la Querelle Janséniste, les rites

L'ESPRIT DES LIVRES

chinois. Je ne veux pas sous-estimer l'intention de l'auteur mais insérer trois problèmes de cette envergure en 30 pages est pour le moins téméraire car on risque de tomber dans un parti pris.

Il reste en tout cas que c'est un excellent volume d'introduction. Et que penser des belles gravures qui jalonnent cette œuvre...

Jean-Pierre Phaneuf

Jean STEINMANN — « Daniel ». 20 cm. 158 pages ; « Isaïe ». 20 cm. 158 pages ; « Jérémie ». 20 cm. 188 pages ; « Josué ». 20 cm. 146 p. Editions Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, Belgique.

Ces quatre volumes de la collection *Connaitre la Bible*, rédigés par des équipes bibliques, avec introduction et commentaires, texte français établi par Jean Steinmann, sont d'une beauté littéraire incomparable. De nombreux documents d'art ancien viennent illustrer le texte. A conseiller aux professeurs, aux prédicateurs, à tous ceux qui désirent mieux connaître la Bible.

A. L.

L. J. RONDELEUX — « Isaïe et le Prophétisme ». *Maîtres Spirituels*. Editions du Seuil, Paris, France. 18 cm. 189 pages.

Voici quelques pages limpides sur un sujet important dans l'évolution de la théologie judéo-chrétienne : premier effort sérieux vers la saisie d'un Dieu personnel et universel.

Comme cette collection nous propose une étude abrégée de la doctrine spirituelle d'un maître à travers ses écrits, l'auteur a dans l'ensemble suivi cette ligne mais d'une manière qui nous paraîtra un peu scolastique. Nous pouvons discerner le travail d'un humaniste, d'un méditatif. L'auteur nous introduit dans l'intimité du « prophétisme » par des analyses denses, des commentaires judicieux du texte.

Les prophètes, en particulier Isaïe jouèrent un rôle très important dans l'évolution de la pensée juive sur le monothéisme. D'une conception tribale de Dieu entichée d'une extériorisation sensible de la religion où le peuple juif était enlisé, Isaïe a insufflé les premières notions d'un Dieu-Justice, personnel, intime dans le cœur de l'homme. Appréhension de l'être, confiance absolue en l'Auteur de la Création, espérance en Lui, amour des hommes : autant de traits caractéristiques de ce grand prophète que Rondeleux veut nous faire saisir en des chapitres brefs où la cohésion et la logique font quelquefois défaut.

Jean-Pierre Phaneuf

MAREDSOUS — « Petite Bible du peuple chrétien ». Editions Maredsous, Belgique. 20 cm. 280 pages.

Ce livre de 280 pages contient 54 récits de l'Histoire Sainte, 42 extraits des Prophètes, 45 textes des Sages d'Israël, 24 Psaumes, imprimé en brun et violet sur papier teinté, dans une typographie attrayante. Excellent volume pour nos foyers.

Luce LAURAND — « Sainte Germaine, la bergère de Pibrac ». Editions du Sud-Est, Lyon, France. 19 cm. 80 pages.

Sainte Germaine de Pibrac, communément appelée sainte Germaine Cousin est une humble bergère qui s'est sanctifiée par son travail quotidien. Elevée durement par une marâtre, considérée comme une « bonne à rien », elle n'était pas malheureuse car elle trouvait sa joie en Dieu, en gardant les moutons dans cette nature qu'elle aimait.

Ecrit dans un style simple et touchant, ce livre nous montre que l'on peut se sanctifier chaque jour par notre travail quotidien offert à Dieu. C'est le levain dans la pâte. Très beau sujet de méditation pour notre humanité qui a perdu le sens du travail.

Jean-Pierre Phaneuf

J. HAMBLETON — « Ramon ». Les Editions de l'Eclair, Hull, Canada. 21 cm. 80 pages.

Ce qui nous frappe dans ce « roman » c'est le lien d'intimité qui semble exister entre l'auteur et la nature, entre les choses et les gens : émerveillement de l'enfant devant ses « découvertes », poésie des guitares et des chants : réminiscences lointaines de textes bibliques, etc. Ce qui nous vaut de splendides descriptions de cette nature cubaine.

Malgré tout, ce roman est teinté de pessimisme, d'une inquiétude et d'une angoisse propre à cette ère troublée du régime dictatorial de Batista tirant à sa fin. A travers le fouillis inextricable de thèmes et de « situations-mystères », nous apercevons le drame d'un peuple à la recherche de son équilibre.

Pierre FERNESOLE : — « Pie IX ». Tome I (1792-1855). Editions P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-VI, France. 25 cm. 288 pages.

Cet ouvrage en deux tomes a pour objet de faire connaître dans leurs lignes essentielles la Vie et l'Œuvre d'un des plus grands Papes : le Pape du Concile du Vatican, Pie IX, « Créateur de la papauté moderne », selon l'expression de Hales, l'écrivain anglais.

Œuvre d'histoire où les faits sont exposés en toute objectivité. L'auteur a puisé ses informations aux sources directes, le plus souvent inédites, voire secrètes :

- 1) Dossier du procès informatif ; 2) Archives Secrètes du Vatican ; 3) Archives des Affaires étrangères de Paris, etc.

Le tome I comporte deux parties :

I. — Préparation d'un grand Pontificat (1792-1846) : Episcopat de Spolète et d'Imola. — Conclave.

II. — Les débuts d'un grand pontificat (1846-1855) : Réformes administratives et politiques. — Pie IX et la Cause nationale. — Exil à Gaète. — Retour à Rome. — « L'action sociale ». — Le dogme de l'Immaculée Conception...

L'ESPRIT DES LIVRES

Le tome II (à paraître fin 1961) fera connaître l'activité de Pie IX, de 1855 à sa mort 1878 : La question romaine. — Le magistère doctrinal. — Développement de la vie catholique et de la hiérarchie ecclésiastique. — Expansion missionnaire. — Physionomie morale et spirituelle...

Des conditions spéciales seront consenties dans le tome II aux possesseurs du tome I.

Ce livre vient à son heure, puisque la cause de béatification de Pie IX est sur le point d'aboutir ; d'autre part le prochain Concile œcuménique préparé par Jean XXIII reprendra l'œuvre du Concile du Vatican interrompu en 1870 par les événements extérieurs.

J. STELZENBERGER — « Précis de morale chrétienne ». Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 22 cm. 424 pages.

Ce traité qui est un *précis* de morale présente aux étudiants une sorte de somme générale de toute la matière de la théologie morale avec toutes les notions et applications les plus indispensables à leur formation. Il appartient au professeur de compléter ce qui paraît trop sommaire.

L'auteur a tenu à mentionner les opinions scientifiques les plus récentes. Il a exploité aussi les autres domaines de la théologie : Bible et Dogme, et même les auteurs profanes. Il a voulu écrire un ouvrage de morale pratique mais ressourcé aux orientations doctrinales classiques et récentes, est-il dit dans l'Introduction.

Ce *précis* est clair, bien ordonné, de consultation facile. Nul doute que les gens pressés que sont les prêtres du ministère l'apprécieront.

A. L.

En collaboration — « Théologie du péché ». Bibliothèque de Théologie. Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 23 cm. 532 pages.

Neuf théologiens de réputation internationale ont signé les neuf chapitres de ce volume. Dans notre monde païen, la culpabilité est considérée comme une source de névrose et de déséquilibre. De *La mort de Dieu* de Nietzsche à la *Morale sans péché* de Hesnard, l'idée du péché est présentée comme une invention des hommes. Dieu serait le grand coupable de nos mauvaises actions comme de nos bonnes. C'est tout le problème de la liberté et de la culpabilité qu'il importe de mettre en relief. Et la distinction entre les *actus hominis* et les *actus humanus* n'en devient que plus nécessaire. Elle éclaire tout : liberté et culpabilité.

Dans ce volume les auteurs s'attardent à l'aspect fautif du péché et nous promettent un autre volume sur l'aspect libre et moral des actes humains.

Un regard sur le sommaire nous dit toute l'importance de ce volume. Le péché dans l'Ancien Testament par A. Gelin ; dans le Nouveau Tes-

tament par A. Deschamps ; chez les Primitifs par J. Goetz ; chez les philosophes grecs par A. Jagu ; dans son essence chrétienne : originel et actuel, par Boyer et Huftier. Puis une note importante sur la théologie du péché dans les Eglises protestantes.

Ces chapitres bien documentés où le péché est surtout considéré en fonction de la loi naturelle, des mœurs et traditions des peuples, et en dernier lieu de la Révélation disent assez la valeur exceptionnelle de ce volume tout à l'honneur de *Bibliothèque de Théologie*. Aucun théologien en puissance ou en acte ne devra l'ignorer.

A. L.

J. FUCHS, S. J. — « Le Droit naturel ». Essai théologique. *Bibliothèque de Théologie*, vol. VI. Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 23 cm. 214 pages.

L'auteur étudie dans ce volume le cheminement du droit naturel à travers la Bible et la Théologie. « L'insistance avec laquelle le magistère ecclésiastique a parlé du droit naturel dans les dernières décades, la réflexion théologique sur la réalité du surnaturel et l'affrontement avec la théologie protestante invitent aujourd'hui plus que jamais à une élaboration théologique de la science du droit naturel » (Cf. Préface).

Il importe de signaler *Le droit naturel dans l'histoire du salut* (p. 32) et dans l'ordre de la Rédemption (p. 112).

Cette projection de la Bible et de la Théologie sur le droit naturel ouvre des avenues enrichissantes sur la destinée de l'homme.

A. L.

Ch. J. COLOMB — « Au souffle de l'Esprit ». *Histoire de l'Eglise*. Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 21 cm. 138 pages.

Un résumé pratique de l'Histoire de l'Eglise à partir des Apôtres à nos jours. Chaque chapitre est suivi d'un questionnaire qui met l'accent sur le principal. A recommander aux étudiants de nos séminaires.

Romano GUARDINI — « Royaume de Dieu et liberté de l'Homme ». *Présence chrétienne*. Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 18.5 cm. 252 pages.

La méditation religieuse de Guardini n'a cessé de tourner autour d'un mystère, l'approfondissant sans cesse au cours de nouvelles œuvres, comme des contemplations concentriques : le monde est un risque que Dieu a pris. L'ayant pris, il est tenu de jouer avec le monde un certain jeu qui est celui de la liberté. Et ce jeu, il le joue jusqu'aux plus extrêmes conséquences.

L'horrible guerre de 1939-45, la vie à Berlin telle qu'on l'imagine alors, voilà, certes, les occasions de cet ouvrage : quel est l'homme qui n'a pas été contraint, alors, de justifier d'abord à ses propres yeux et aux yeux des autres le misérable état du monde et de le concilier avec le dogme de la Providence et l'enseignement de la Seigneurie du Christ ? Seigneurie de Dieu et liberté de l'homme, voilà bien le thème central, et qui ne voit qu'aujourd'hui encore subsiste cette question permanente et, avec elle, la réponse que Guardini lui donne d'après la Bible ?

Jean STEINMANN — « Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique ». Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 21 cm. 12 illustrations, 452 pages.

Qui connaît Richard Simon ? Que saurait-on de Descartes ou de Bossuet si aucune de leurs œuvres n'avait reparu depuis 1715 ? Cependant on sait bien qu'il est le plus grand critique de l'ancienne France.

Certes il a tout fait pour rester obscur. Par ailleurs les innombrables ennemis que lui avaient suscités ses perpétuelles et mordantes critiques avaient réussi à l'abattre. Bref, l'athéisme de d'Alembert remplaça la critique biblique méprisée. La victoire de Bossuet sur Richard Simon fut la plus cuisante défaite de l'Eglise dans les temps modernes.

Le moment est venu de rendre sa place à ce génie méconnu. Sur le protestantisme, sur le monachisme, sur les conciles, sur le droit canon, sur l'histoire, sur les lettres profanes, il a multiplié les vues merveilleuses d'un esprit universel. Il a touché à tout ce qui regardait l'Ecriture, la patristique, la liturgie, les sacrements. Il lisait tout, fouillait tout, enquêtait partout.

On saura gré à l'abbé Steinmann d'avoir écrit la première biographie de Richard Simon. Elle intéressera tous ceux que préoccupent le renouveau biblique actuel et l'histoire de l'Eglise en France.

H. JEDIN — « Brève histoire des Conciles ». Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 19.5 cm. 214 pages.

Ce livre trace modestement l'histoire des vingt conciles œcuméniques reconnus par l'Eglise. La notion d'œcuménicité de ces vingt conciles — Concile de Nicée, 325 au concile du Vatican, 1869 — s'est introduite dans la science et la pratique de l'Eglise quoique l'on ait beaucoup discuté sur l'œcuménicité des Conciles de Bâle et du Latran. Le chapitre *Le Concile est-il supérieur au Pape ?* garde un grand intérêt historique.

Ce livre nous fait bien comprendre l'importance du Concile œcuménique que décréta S. S. Jean XXIII, le 25 janvier 1959.

REVUE DOMINICAINE

R. BELLEMARE — « Le sens de la créature dans la doctrine de Bérulle ». Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 18.5 cm. 190 pages.

Par cet ouvrage aussi brillant que bien informé, le Père Bellemare s'affirme d'emblée comme un historien de grande classe du fondateur de l'Oratoire de France.

On verra tout le parti qu'il a su tirer d'un inédit des notes sur la vie de sainte Catherine de Gênes qui éclaire singulièrement les positions de la spiritualité de Bérulle.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Ecole française en général, et au Cardinal de Bérulle tout particulièrement, salueront avec joie la publication de ce livre, avec l'espoir que l'auteur ne s'en tiendra pas là et qu'il nous donnera bientôt la suite du résultat de ses recherches.

Marcelle VÉRITÉ — « La baleine bleue ». Desclée De Brouwer, Bruges, 19 cm. 54 pages.

Madeleine RAILLON — « Bijou, caillou, chou ». Desclée De Brouwer, Bruges, 19 cm. 54 pages.

Geneviève AGEL — « Dans cette étable ». Desclée De Brouwer, Bruges. 19 cm. 54 pages.

Ces trois volumes joliment illustrés par des artistes sont destinés aux enfants. Ils y trouveront un véritable enchantement. Le texte et l'image ont toute la fraîcheur de l'enfant qui s'y reconnaîtra. Félicitations à Desclée De Brouwer pour cette réussite.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS. — CANADA : \$5.00 ; ÉTRANGER : \$5.50 ; LE NUMÉRO : \$0.50 ;
AVEC LE ROSAIRE : \$1.00 EN PLUS ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

TABLEAU D'HONNEUR

Pineau, J. A., 122, St-Germain, Rimouski
LÉO LÉVESQUE ENRG., **Gérald Lévesque, prop.**,
 618, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-2452
ROULEAU, Gérard-O., **gérant de Succursale**,
 La Mutual Life du Canada, C. P. 400, Rimouski,
 tél. RA. 3-4831
QUINCAILLERIE SAINTE-AGNÈS, Frs Dumais, prop.,
 397, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-8297
LEROUX & MARQUIS, ingénieurs conseils,
 8, St-Edmond, Rimouski
HENRI JACOB & FILS, INC., **Kist — John Collins —**
 Double Cola, 327, St-Germain, C. P. 457,
 Rimouski, tél. RA. 3-4218
LAROCHE, Willie, fer ornemental,
 28, Fiset, Rimouski, tél. 4461
GAZ PROPANE PINO RIMOUSKI ENRG., vente et
 réparation, 66, Evêché, Rimouski, tél. RA. 3-3406
JAVEL LAVOIE, INC., 34, St-Laurent,
 Rimouski, tél. 723-4402
MARCHÉ GASPESIA, 324, St-Germain, Rimouski
MICHAUD, Albéric, Station de Service — **Firestone**,
 353, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-2365
SERVICE W. LÉTOURNEAU, Station Shell,
 rue St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-5963
LES PIÈCES USAGÉES RIMOUSKI-EST, R. Gagné, prop.,
 528 est, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-2436
HEPPELL, Roland, C.D'AA. courtier en assurances
 générales, 54, Cathédrale, Rimouski, tél. RA. 3-3570
LE ROYAUME DU COUPON, représentant **Necchi-Bernina**,
 732 est, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-5020
LE MAGASIN BEAULIEU ENRG. confection et épicerie,
 92-94, St-Germain, C. P. 207, Rimouski,
SERVICE SAUCIER ENRG., mécaniciens d'expérience,
 192, St-Germain, Rimouski, tél. RA. 3-3213 - 3-6293
AU BLEU DE ROI ENRG., 248, St-Germain, Rimouski
COULOMBE RADIO & ENSEIGNES ENRG.,
 137, Av. Rouleau, Rimouski, tél. RA. 3-2394
MOTEL BON AIR, Pointe-au-Père,
 Rimouski, tél. PA. 3-2940
ROBERGE, Paul, C. P. 11, 119, Cathédrale, Rimouski
FORTIN J. F. ENRG., merceries pour hommes,
 34, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli, tél. PR. 5-4444
BEAULIEU, Dr Gaston chirurgien-dentiste,
 6, Cathédrale, Rimouski, tél. RA. 3-2397
PARADIS, Dr Hubert, médecin-chirurgien,
 142, Cathédrale, Rimouski, tél. RA. 3-3055
LE CENTRE DES LOISIRS SAINT-ROBERT,
 Rue Michaud, Rimouski
BÉRUBÉ, Joseph, A.L.L.L., notaire,
 160, Evêché, Rimouski, tél. RA. 3-2342 - 3-2055
GAGNON, Roland, L.L.L., notaire,
 52, Cathédrale, C. P. 387, Rimouski, tél. RA. 3-5983
FILION, Marc-André, 101, Evêché, Rimouski
ROYAUME DE L'ÉCONOMIE, lingerie pour dames
 et enfants, 19, St-Louis, Rimouski, tél. 4523
BOUCHARD, Guy, épiciier-boucher,
 2, Hébert, Mont-Joli, tél. PR. 5-4485

PELLETIER ÉLECTRIQUE, accessoires et app.
 électriques, 93, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli,
 tél. PR. 5-3266
GARAGE DESROSIERS FRÈRES, réparations générales,
 Mont-Joli, Ste-Flavie, C. P. 257, tél. 4255
CÔTÉ, Narcisse, épicerie et restaurant,
 163, St-Jean-Baptiste, Rimouski
PHOTO LAVOIE, Roland, Morin,
 39, St-Pierre, Rimouski, tél. RA. 3-2484
DESJARDINS, Lionel, 13, St-François, Rimouski
BOUDREAU, Dr Marcel, 203, St-Jean-Baptiste, Rimouski

L'ABORD-À-POUFFE

VAILLANCOURT, Léo, magasin de chaussures,
 3527, boul. Lévesque, tél. MU. 1-1391

SAINTE-ROSE

FORTIN, E. Roger, excavation,
 117, Plateau Ouimet, tél. NA. 5-2002
HÉBERT, M. D., Dr Roch, médecin-chirurgien,
 maternité, 148-A, boul. Sainte-Rose, tél. NA. 5-2552
LABONVILLE, Philippe, laitier Ferme St-Laurent Liée,
 135, Av. des Patriotes, tél. NA. 5-2502
LORTIE, Dr Claude, chirurgien-dentiste,
 244, boul. Ste-Rose, tél. NA. 5-2253
POIRIER, Rodrigue, assurances générales,
 184, boul. Ste-Rose, tél. NA. 5-4042
VAILLANCOURT, B. A. LL. L., Gaston, notaire,
 202, boul. Ste-Rose, tél. NA. 5-3143

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DESAUTELS, Dr Yvon, chirurgien-dentiste,
 5238, boul. Lévesque, tél. NO. 1-3336
HAMEL, Gérard, huile à chauffage, bois, charbon et
 transport, 4469, boul. Lévesque, tél. NO. 1-7806
DON D'UN AML contrat No 3844

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

SAINT-JEAN, Lucien, peintre d'autos, débossage,
 soudure, 11474 est, boul. Gouin, tél. MO. 5-3921

SAINT-MARTIN

LAVOIE & FILS, ENRG., O., manufacturier de boîtes
 de camions, 1460, boul. Labelle, tél. MU. 1-1300

MONTREAL

BRUNET, Dr Ernest, 5180, Côte St-Antoine,
 tél. HU. 6-1419
COUTU, Dr J., chirurgien-dentiste,
 4062, Marlowe, tél. HU. 1-9550

HOMMAGES DE

Tél. LA. 5-5992

J. M. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse

919, D'AIGUILLON

QUÉBEC, P. Q.

Tél. résidence : RA. 3-2553

Tél. bureau : RA. 3-2348

Dr J. A. DUBÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE

148, SAINT-GERMAIN

C. P. 637

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. RA. 3-4239

BOULANGERIE

A. A. THERRIAULT & FILS LTÉE

Pain et gâteaux de toutes sortes

97, SAINT-JEAN-BAPTISTE

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. 775-4321

BEAUDET EXPRESS

Bureau-chef : MONT-JOLI, P. Q.

MONTREAL — QUÉBEC — GASPÉSIE — CÔTE-NORD
NOUVEAU-BRUNSWICK

HOMMAGES DE

MOTEL ANSE-AU-SABLE

SACRÉ-CŒUR

RIMOUSKI, P. Q.

HOMMAGES DE

GEORGES GAGNON

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

RIMOUSKI, P. Q.

HOMMAGES DE

LES PAVAGES LAURENTIENS

PAUL-E. CÔTÉ, PROP.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

RIMOUSKI, P. Q.

HOMMAGES DE

J. A. COUTURE

35, SAINT-FRANÇOIS

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. RA. 3-6508

LA COMPAGNIE ATLANTIC LTÉE

ATLANTIC marque de commerce déposée
J. M. LEBLANC, PRÉSIDENT

95, LÉONIDAS

RIMOUSKI, P. Q.

Chalet Rocher Blanc
Tél. 723-3810

Tél. résidence :
723-3772

ROLAND LÉVESQUE

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

22, OUELLET

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. PR. 5-3372

FERRONNERIE PARADIS LTÉE

Quincaillerie et plomberie générale
Gros et détail

102, boul. JACQUES-CARTIER

MONT-JOLI, P. Q.

Tél. bureau : PR. 5-4316

Tél. résidence : PR. 5-4061

WILFRID LÉVESQUE INC.

Vendeur OLDSMOBILE — CHEVROLET

105, boul. JACQUES-CARTIER

MONT-JOLI, P. Q.

HOMMAGES DE

CASGRAIN & CASGRAIN

AVOCATS

44, CATHÉDRALE

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. RA. 3-6594 - 3-6595

C. P. 185

DUMAIS & FRÈRES ENRG.

Fruits et légumes en gros

GÉRARD DUMAIS

YVON DUMAIS

111, 2e RUE

RIMOUSKI, P. Q.

HOMMAGES DE

LS LÉO DOYON

209, SAINT-GERMAIN

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. RA. 3-3411

MARCHÉ TESSIER ENRG.

Epiciers
L. LÉVESQUE, PROP.

36, TESSIER

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. 723-2954

DAVID LANGIS

ÉBÉNISTE

Spécialité : bureau, magasin, scolaire, résidence

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. 2351

PHARMACIE SAINT-ROBERT

Votre pharmacie de famille

18, Av. MICHAUD

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. bureau : RA. 3-6878

Tél. résidence : RA. 3-7178

VITRERIE DE RIMOUSKI INC.

GEORGES PINAULT, GÉRANT
Vitres de tous genres

89, SAINT-JEAN-BAPTISTE

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. RA. 3-4302 - 3-7913

DOUCET & FRÈRE ENRG.

Entrepôt : 189, Rouleau

9, TANGUAY

RIMOUSKI, P. Q.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

* * *

*Tous les renseignements utiles sur les films
entrés dans la Province de Québec depuis 1956*

* * *

Le Centre Catholique National du Cinéma, de la Radio et de la Télévision

offre au public la série complète de ses

RECUEILS DE FILMS

(1956 – 1960 incl.)

ainsi que l'index alphabétique qui
réfère à chacun des volumes.

Environ quatre mille films analysés du point de vue artistique
et du point de vue moral.

(A noter que cette série de Recueils se poursuit d'une année à l'autre)

* * *

PRIX RÉGULIER DES CINQ (5) RECUEILS PLUS L'INDEX :

— \$14.50 —

PRIX DE L'OFFRE EXCEPTIONNELLE : \$11.00 (port payé)

S'adresser au :

Centre Catholique National C. R. T V.

315 est, rue Demontigny

Montréal-18, P. Q.

HOMMAGES DE LA

LIBRAIRIE DOMINICAINE

2715, CHEMIN CÔTE-SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL-26, P. Q., CANADA
(face à l'Université de Montréal, à l'est de l'Hôpital Sainte-Justine)

TÉLÉPHONE : REGENT 9-2395*